# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

Bandol

# ÉDITO

Ce premier rapport annuel d'activité de la Ville de Bandol mis en ligne marque la volonté municipale de présenter au plus grand nombre, de façon synthétique et argumentée, l'action de son administration au service des Bandolaises et Bandolais.

Cette démarche s'inscrit dans le souci de transparence qui anime la municipalité car la démocratie locale, c'est aussi le droit de regard pour chaque citoyen, sur l'administration communale, son organisation et les missions qui lui incombent.

Le rapport d'activité, auquel les directions mais aussi le CCAS et l'Office de Tourisme ont participé, rappelle en un même document, les missions, moyens humains, faits marquants de l'année précédente et dresse les principales perspectives.

Il présente ainsi le travail accompli quotidiennement par les agents au plus proche de la population mais aussi les grands projets transversaux structurants portés par la municipalité.

Je vous propose la lecture de ce document qui met en lumière l'engagement des agents autour des valeurs du service public territorial qui sont le ciment de notre pacte républicain.

Jean-Paul JOSEPH,
Le Maire de Bandol

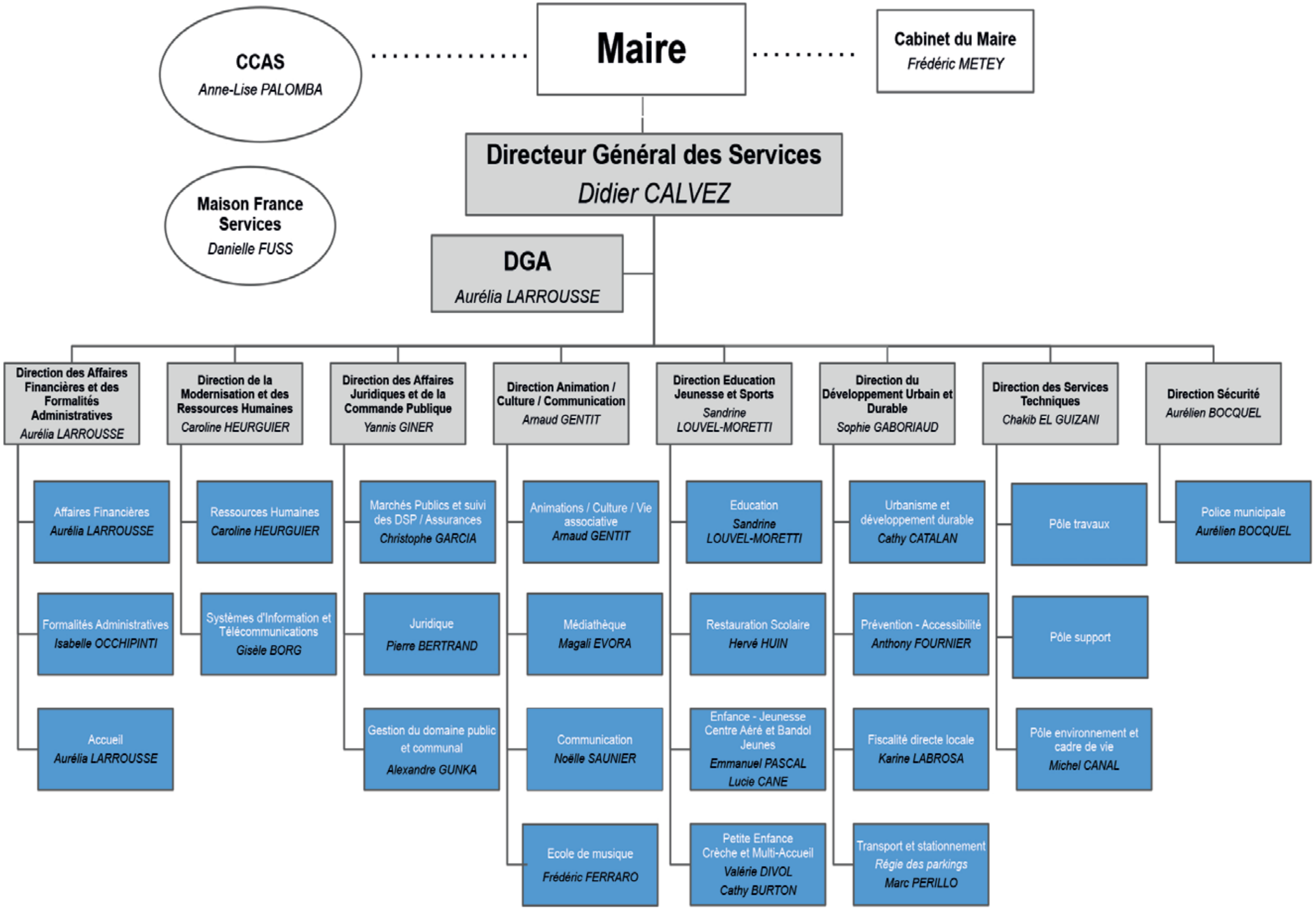
CCAS
Anne-Lise PALOMBA
Maire
Cabinet du Maire
Frédéric METEY
Maison France Services
Danielle FUSS
Directeur Général des Services
Didier CALVEZ
DGA
Aurélia LARROUSSE
Direction des Affaires Financières et des Formalités Administratives
Aurélia LARROUSSE
Direction de la Modernisation et des Ressources Humaines
Caroline HEURGUIER
Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique
Yannis GINER
Direction Animation / Culture / Communication
Arnaud GENTIT
Direction Education Jeunesse et Sports
Sandrine LOUVEL-MORETTI
Direction du Développement Urbain et Durable
Sophie GABORIAUD
Direction des Services Techniques
Chakib EL GUIZANI
Direction Sécurité
Aurélien BOCQUEL
Affaires Financières
Aurélia LARROUSSE
Formalités Administratives
Isabelle OCCHIPINTI
Accueil
Aurélia LARROUSSE
Ressources Humaines
Caroline HEURGUIER
Systèmes d'Information et Télécommunications
Gisèle BORG
Marchés Publics et suivi des DSP / Assurances
Christophe GARCIA
Juridique
Pierre BERTRAND
Gestion du domaine public et communal
Alexandre GUNKA
Animations / Culture / Vie associative
Arnaud GENTIT
Médiathèque
Magali EVORA
Communication
Noëlle SAUNIER
Ecole de musique
Frédéric FERRARO
Education
Sandrine LOUVEL-MORETTI
Restauration Scolaire
Hervé HUIN
Enfance - Jeunesse Centre Aéré et Bandol Jeunes
Emmanuel PASCAL
Lucie CANE
Petite Enfance Crèche et Multi-Accueil
Valérie DIVOL
Cathy BURTON
Urbanisme et développement durable
Cathy CATALAN
Prévention - Accessibilité
Anthony FOURNIER
Fiscalité directe locale
Karine LABROSA
Transport et stationnement
Régie des parkings
Marc PERILLO
Pôle travaux
Pôle support
Pôle environnement et cadre de vie
Michel CANAL
Police municipale
Aurélien BOCQUEL

# SOMMAIRE


L'ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE Page 2

DIRECTION GÉNÉRALE Page 5

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES
FORMALITES ADMINISTRATIVES / ACCUEIL Page 11

DIRECTION DE LA MODERNISATION
ET DES RESSOURCES HUMAINES Page 17

DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES
ET COMMANDE PUBLIQUE Page 23

DIRECTION CULTURE/ANIMATION COMMUNICATION Page 31

DIRECTION EDUCATION JEUNESSE ET SPORT Page 47

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
URBAIN ET DURABLE Page 63

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES Page 73

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Page 79

OFFICE DE TOURISME Page 85

POLICE MUNICIPALE Page 95




# DIRECTION GÉNÉRALE

# MISSIONS

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Planifier, préparer les conseils municipaux, en assurer le bon déroulement et le suivi tant sur l'aspect organisationnel que juridique. La convocation s'effectue par voie dématérialisée avec la plateforme FAST depuis novembre 2012.

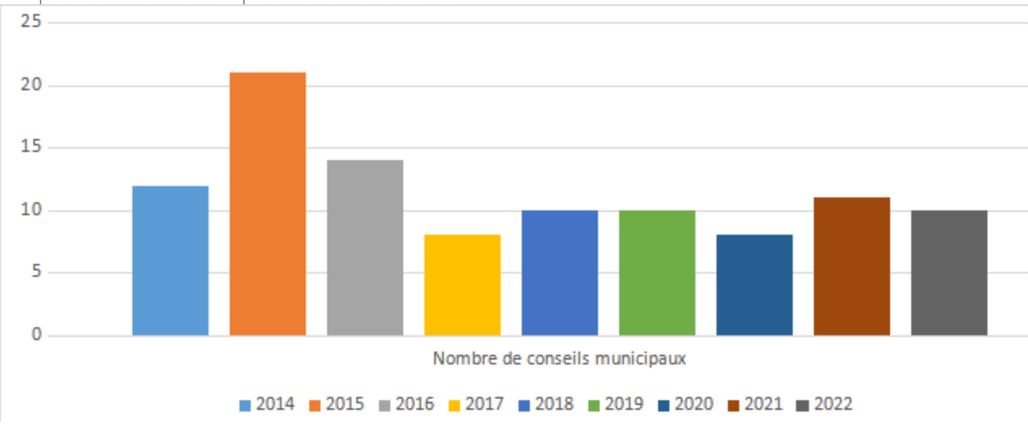


## LES ACTES ADMINISTRATIFS

- Garantir le caractère exécutoire des actes administratifs transmis par les différents services municipaux au niveau du formalisme, du contrôle de légalité et de la publicité (délibérations, arrêtés et décisions).

NOMBRE D'ACTES TRAITÉS PAR LE SERVICE :

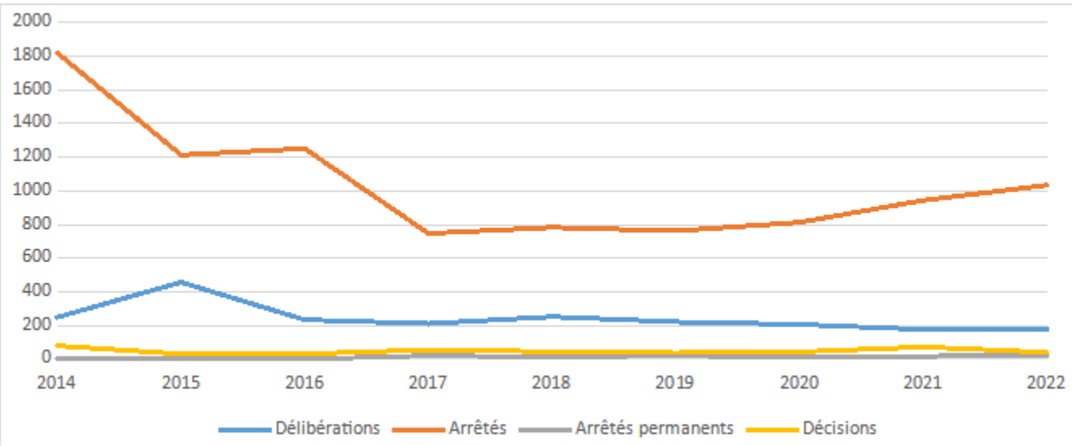


* à compter de 2017, les actes des ressources humaines ne sont plus gérés par la DGS et les arrêtés temporaires et permanents sont différenciés.

NOMBRE D'ENVOIS AU CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ :
Depuis 2012, envoi des actes par voie dématérialisée

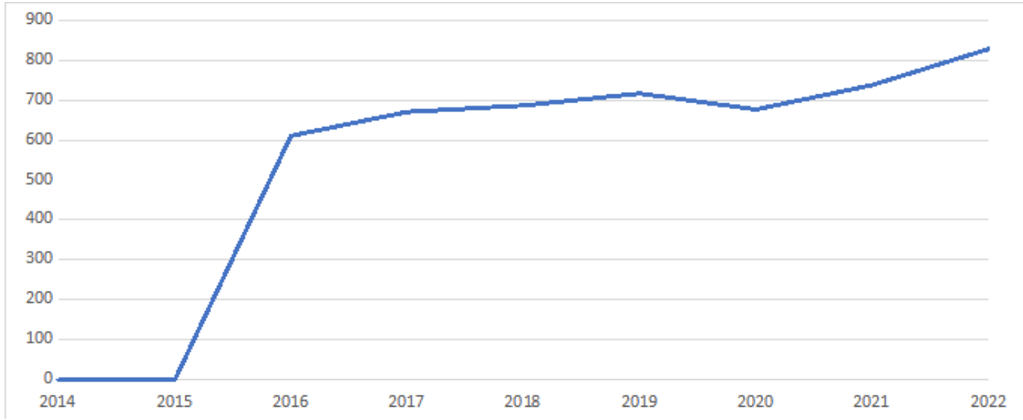


• Assurer la confection des registres et la publication du recueil des actes administratifs.
n.b : à compter du 1er juillet 2022, l'ordonnance 1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité supprime l'obligation de publier les actes réglementaires au recueil des actes administratifs. Ces actes sont depuis le 1er juillet uniquement publiés sous forme électronique sur le site internet de la ville.

## LE COURRIER

- Assurer l'ouverture, l'enregistrement et la diffusion des courriers et des e-mails ainsi que l'affranchissement et l'expédition du courrier.

EVOLUTION DU NOMBRE DE COURRIERS ET E-MAILS ENREGISTRÉS :

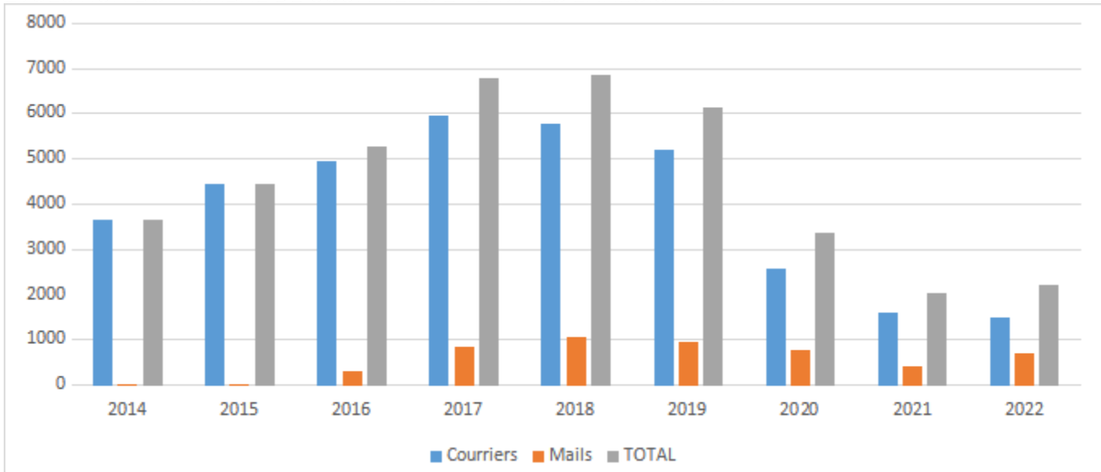


Utilisation d'un logiciel pour la gestion du courrier dès le début d'année 2020

EVOLUTION DU MONTANT DE L'AFFRANCHISSEMENT DU COURRIER DEPUIS 2016 :

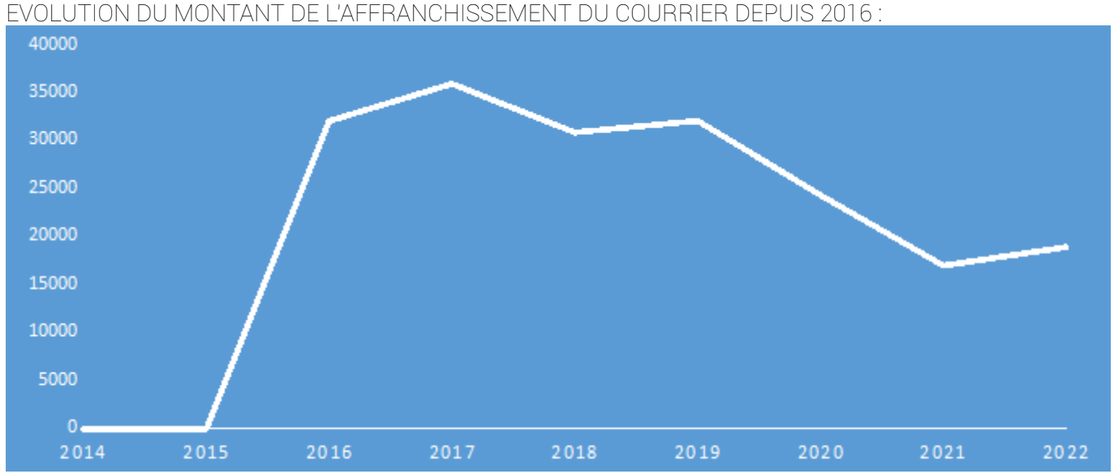


La crise sanitaire a très fortement réduit l'activité économique en 2020 et a accéléré la dématérialisation.
La mise en place de logiciels de gestion connectés à la plateforme « Mon Bandol.fr » a permis notamment aux services de la direction de l'enfance d'envoyer leur facturation par voie dématérialisée et l'office du tourisme gère ses envois depuis le 1er février 2021, d'où une baisse conséquente des affranchissements.

## LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Instruire les dossiers de demande de subventions, établissement du planning de réunions de la commission d'attribution des subventions

La crise sanitaire du covid-19 a conduit à l'annulation de nombreuses activités et manifestations. De ce fait, des subventions n'ont pas été versées et d'autres ont été remboursées.

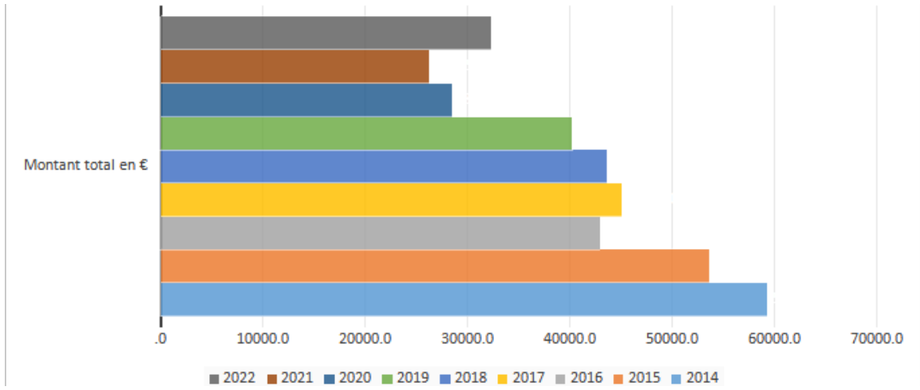


## LES RÉGIES MUNICIPALES

- Etablir les actes constitutifs des régies municipales, suivre l'évolution des régies (création, modifications, abrogation, nomination des régisseurs) et calculer les indemnités des régisseurs :

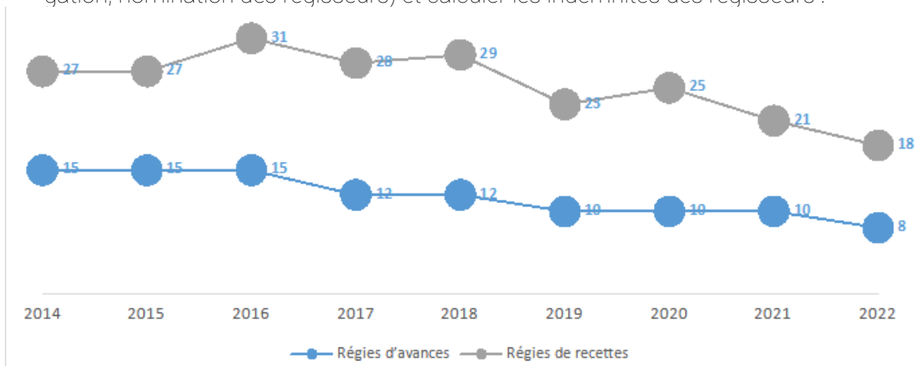


## LA COMPTABILITÉ DU SERVICE

• Préparer le budget du service et en effectuer le suivi sur le logiciel CIRIL. La DGS gère ses fournitures administratives, les dépenses de carburant de l'ensemble de la collectivité, les frais de mise à disposition de la machine à affranchir et des frais d'affranchissement et d'autres menus dépenses.
En 2019, le fournisseur de carburant rencontre un problème technique (hausse du nombre de factures).

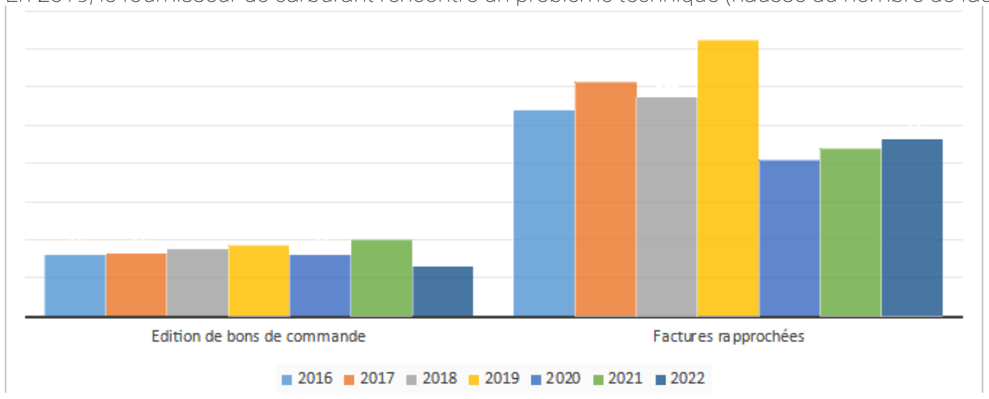

## LES MOYENS :

- Les moyens humains

La direction générale est composée du directeur général des services qui encadre l'ensemble de l'administration et de deux collaborateurs de catégorie C. Il travaille en équipe avec une directrice générale adjointe, qui le suppléee en cas d'absence. Un autre collaborateur rattaché à la DGS a en charge l'archivage de la commune à savoir la collecte des fonds publics et privés, le traitement, le classement et la conservation des fonds ainsi que la communication des fonds d'archives au public.

- Les moyens financiers

Charges à caractère général (011) : 101 362 € en 2022. (correspond au budget carburant et frais d'affranchissement)

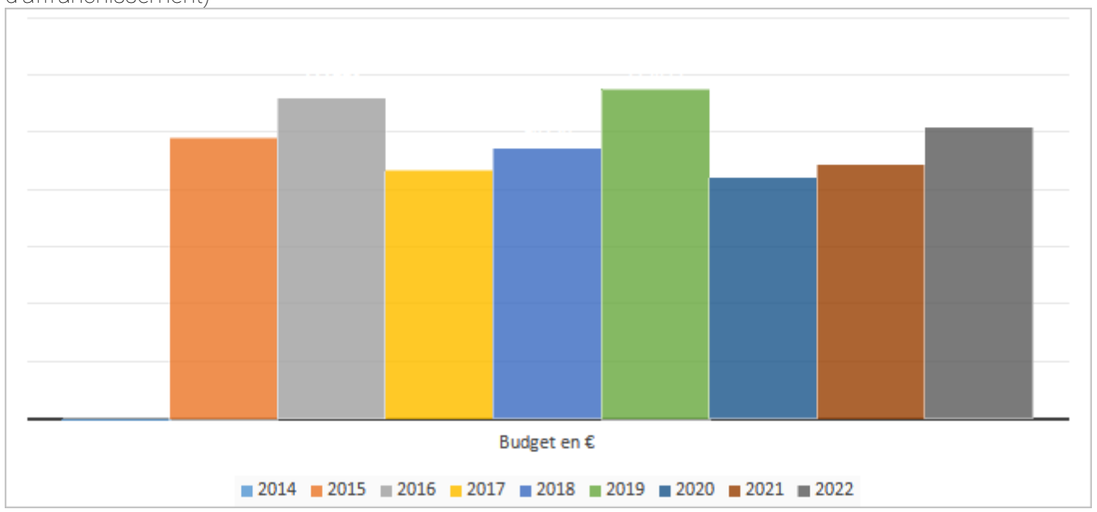


## CHIFFRES CLÉS

**10** conseils municipaux

**177** délibérations

**1058** arrêtés

**40** décisions

**827** envois au contrôle de la légalité

**2 215** courriers et e-mails enregistrés

**9 719** plis affranchis

**34** dossiers de demande de subvention instruits



# DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES/ FORMALITES ADMINISTRATIVES/ ACCUEIL

# MISSIONS

- Élaboration des budgets annuels et décisions modificatives pour la ville et ses budgets annexes
- Réalisation des maquettes budgétaires réglementaires
- Suivi et contrôle de l'exécution budgétaire
- Établissement des comptes administratifs
- Gestion de la dette et de la dette garantie
- Analyses financières rétrospectives et prospectives : outils de pilotage et d'aide à la décision

# MOYENS HUMAINS

La Direction des Finances, composée de 4 agents de catégorie C et 1 de catégorie A, est garante de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de la préparation, de l'exécution et du contrôle des budgets. Elle assure un rôle transversal de conseil et d'assistance à tous les services municipaux.

# LES FAITS MARQUANTS

En 2022, la DAF a mis en œuvre la dématérialisation des bons de commande. Ce nouveau process d'élaboration augmente la réactivité des services municipaux et améliore la qualité comptable. En 2022, le délai global de paiement est de 12,30 jours. La moyenne de la strate est de 21,30 jours. Pour rappel, le délai légal de paiement est de 30 jours. Aucune hausse d'impôts depuis 8 ans pour les résidences principales.



# LES PERSPECTIVES

- Contrôle de gestion : mise en œuvre d'une méthode de calcul pour valoriser les avantages en nature des associations pour une comptabilisation sur 2024
- Elaboration d'un règlement budgétaire et financier
- Préparation au passage à la M57

# CHIFFRES CLÉS

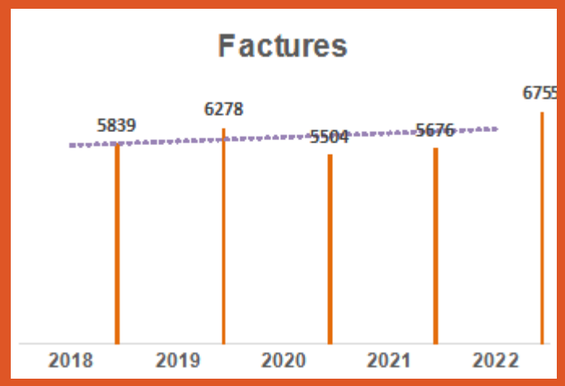


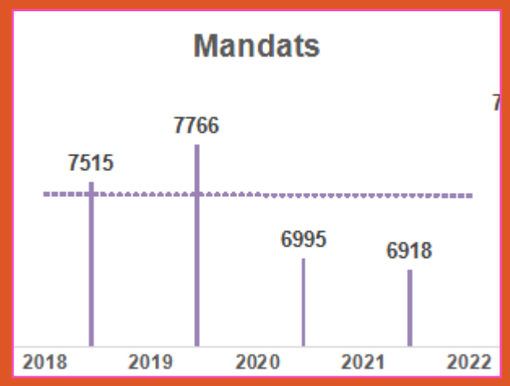


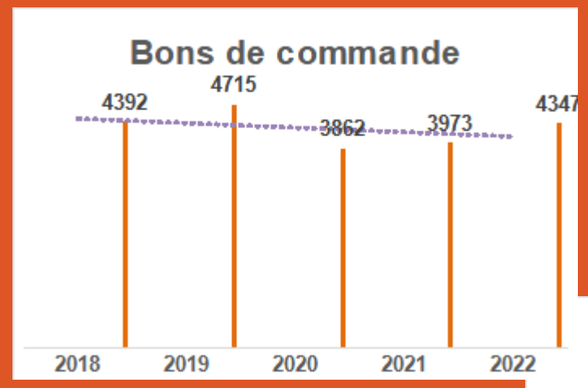


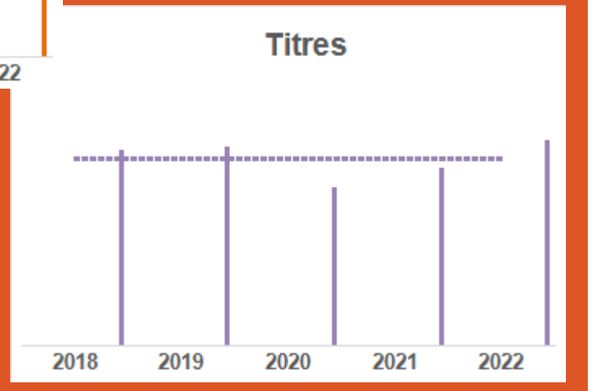

# MISSIONS

Le service des formalités administratives centralise plusieurs missions :

- Etablissement des documents d'état civil (cartes d'identité, les actes de naissances, de mariage, et de décès, les passeports, les livrets de famille, etc). Le service est aussi en charge de la conservation des registres d'état civil et de la délivrance d'actes d'état civil par voie dématérialisée à l'attention des notaires, des avocats.
- Organisation des élections : inscriptions sur les listes électorales, enregistrement des procurations de vote, délivrance des récépissés, radiations et organisation matérielle des scrutins électoraux.
- Opérations funéraires :

Achats et renouvellements des concessions,
Suivi de l'entretien et les travaux des sépultures,
Établissement des autorisations d'inhumation, d'exhumation, préparation des procès-verbaux

# LES FAITS MARQUANTS

• Redécoupage des bureaux de vote : 1 bureau supplémentaire a été créé à l'école du Bois Maurin et les bureaux de vote situés à l'école Octave Maurel ont été recomposés pour équilibrer le nombre d'électeurs dans chaque bureau. Les électeurs ne changeront pas de lieu de vote (sauf en cas de changement d'adresse) mais seulement de numéro de bureau.

• Très forte augmentation du nombre de passeports/CNI délivrés (+ 396 %)

# LES PERSPECTIVES

• Application des nouvelles réformes dans la gestion du Répertoire Électoral Unique (REU)

• Rédaction des procédures de saisie des actes d'état civil

# CHIFFRES CLÉS

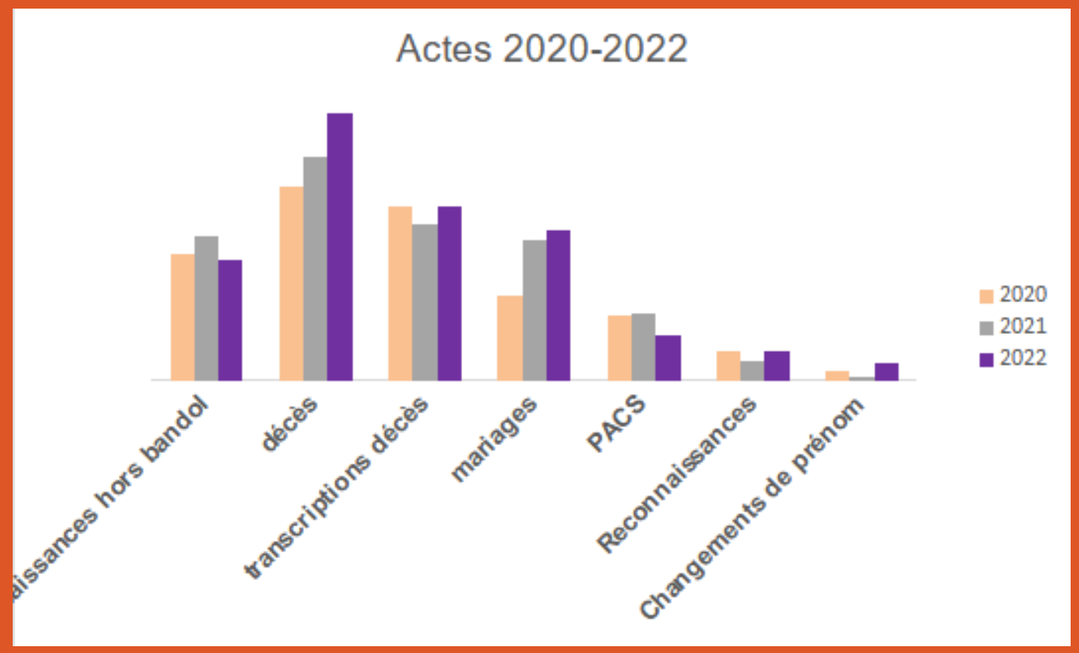

# MISSIONS

- Accueillir, orienter, renseigner le public. Le service d'accueil représente l'image de la collectivité auprès des usagers.
- Accueil physique et téléphonique du public
- Renseignement et orientation du public
- Gestion et affichage d'informations

# LES FAITS MARQUANTS

• Tableau de bord de suivi de l'activité
• Pour chaque domaine d'activité, guide interne des renseignements à transmettre aux usagers
• Elaboration d'un questionnaire usager

# LES PERSPECTIVES

• Réorganisation des deux accueils : un réaménagement des deux accueils est indispensable (accessibilité, éclairage…)
• Déploiement d'un logiciel dédié à l'enregistrement et au suivi des demandes des usagers

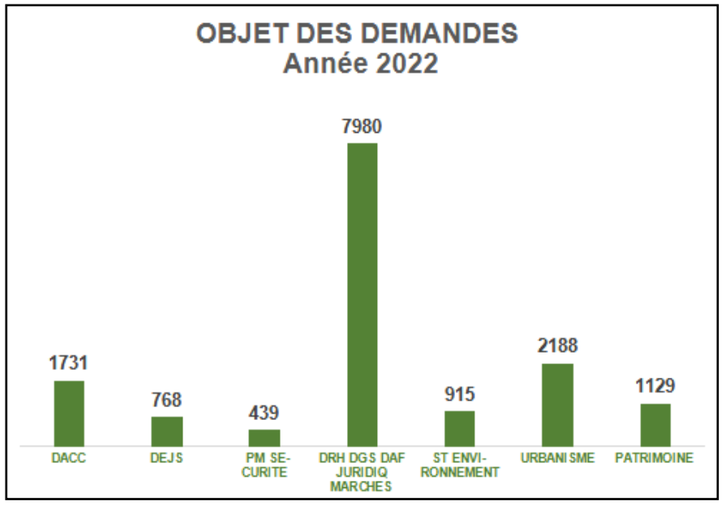




# DIRECTION DE LA MODERNISATION ET DES RESSOURCES HUMAINES

# MISSIONS

Le service Ressources Humaines regroupe 5 agents à temps complet dont les missions sont les suivantes : conseil, information et accompagnement des agents, gestion des carrières et des paies des agents, gestion du temps de travail et des absences (congés, maladie, temps de travail, accident de travail, etc.), conseil auprès de l'autorité territoriale et mise en œuvre de la politique ressources humaines de la collectivité, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (recrutement, formation, mobilité, etc.).

# LES EFFECTIFS

### 240 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021

> **204** fonctionnaires
> **27** contractuels permanents
> **9** contractuels non permanents

### En moyenne, les agents de la collectivité ont 49 ans

| Âge moyen | |
|---|---|
| Fonctionnaires | 50,29 ans |
| Contractuels permanents | 39,91 ans |
| Ensemble | 49,08 ans |
| Contractuels non permanents | 48,06 ans |

Pyramide des âges des agents titulaires et contractuels, permanents et non permanents

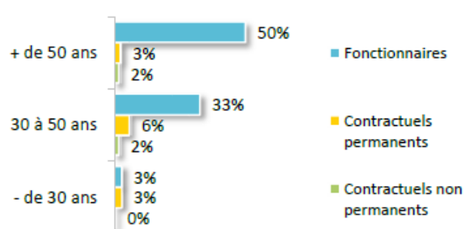


### Répartition des agents permanents par filière et par statut

| Filière | Fonctionnaires | Contractuels | Tous |
|---|---|---|---|
| Administrative | 34% | 7% | 31% |
| Technique | 41% | 26% | 39% |
| Culturelle | 2% | 33% | 6% |
| Sportive | 1% | | 1% |
| Médico-sociale | 5% | | 4% |
| Police | 8% | | 7% |
| Incendie | | | |
| Animation | 8% | 33% | 11% |
| Total | 100% | 100% | 100% |

### 251,9 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2021

> **216,9** fonctionnaires
> **23,9** contractuels permanents
> **11,0** contractuels non permanents

### Répartition des agents par genre et par statut

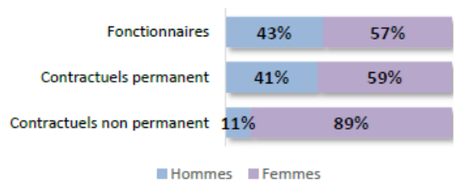


### Répartition des agents sur emploi permanent par catégorie

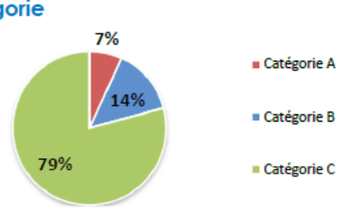


### Les principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

| | |
|---|---|
| Adjoints techniques | 29% |
| Adjoints administratifs | 24% |
| Adjoints territoriaux d'animation | 10% |
| Agents de maîtrise | 6% |
| Assistants d'enseignement artistique | 6% |



# CHIFFRES CLÉS

### ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE

Environ **350** jours de formation
**9** départs en retraite non remplacés
**656** candidatures enregistrées
**86** saisonniers recrutés

# LES FAITS MARQUANTS

- Revalorisation du point d'indice de 3,5% au 01/07/2022
- Distribution de chèques vacances sur l'excédent de cotisation auprès du COS Méditerranée

# LES PERSPECTIVES

- Dématérialisation du suivi des formations
- Dématérialisation des compte-rendus d'entretien professionnel
- Réflexion sur la mise en place d'une badgeuse
- Réflexion sur la mise en place de la participation de l'employeur aux frais de complémentaire santé des agents

# MISSIONS

Les 4 agents de la DSIT assurent le fonctionnement des postes de travail informatiques, des différents périphériques informatiques, de la téléphonie, des accès sécurisés à certains bâtiments et du parc de photocopieurs. Les agents participent aux projets liés à l'évolution du système d'information de la ville, la mise en en place de nouveaux outils informatiques et de télécommunication, les projets / évolutions des applicatifs et formations. La DSIT est garante de la sécurité des données et de la conformité de la commune avec le Règlement Général sur la Protection des Données.

# LES FAITS MARQUANTS

- Acquisition de divers matériels destinés à améliorer les conditions de travail et à renouveler le parc informatique
- Renouvellement du système de géolocalisation des véhicules de service
- Changement du logiciel du service fiscalité directe locale
- Mise en place d'un connecteur entre deux applicatifs pour la dématérialisation des bons de commande

# LES PERSPECTIVES

- Création d'un intranet
- Changement d'applicatif métier pour les services éducation, enfance et jeunesse
- Changement d'applicatif métier pour l'enregistrement du courrier
- Adhésion à la centrale d'achat du Réseau des Acheteurs Hospitaliers (Resah) via la CASSB
- Installation de la fibre optique et refonte du câblage de l'école élémentaire O. Maurel

# CHIFFRES CLÉS

**23** serveurs virtuels

**208** ordinateurs de bureau

**66** ordinateurs portables

Une **quarantaine** d'applications métiers

**22** photocopieurs

**176** postes téléphoniques fixes

**54** lignes téléphoniques mobiles

**3** réseaux Wifi en accès libre et sécurisé

Investissement 2022 : plus de

**90 000 euros**

Fonctionnement 2022 : plus de

**340 000 euros**

# DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

# MISSIONS

Le service juridique est un service support, qui assure des missions transversales pour la collectivité. Le service est ainsi amené à travailler en collaboration avec tous les services municipaux, ainsi que les établissements publics qui dépendent de la collectivité. Le service est sollicité pour des missions de conseil et d'assistance, contribue à la constitution et la gestion des dossiers en cas de recours contentieux. Il a également vocation à conseiller les élus et apporter une expertise juridique dans les différents domaines du droit.

## • LÉGALITÉ INTERNE

- Conseiller les services et les élus par la rédaction de notes
- Tenir une veille juridique
- Contrôler la légalité des actes soumis par les différents services
- Rédiger des actes et sécuriser les montages juridiques
- Définir la stratégie juridique adaptée aux différentes situations et évaluer les risques juridiques - Mettre en place des procédures ad hoc (hospitalisations d'office, expulsions du domaine public, catastrophes naturelles)
- Protection fonctionnelle

## • CONTENTIEUX

- Gérer les recours gracieux
- Gérer les contentieux
- Gérer les procédures d'urgence

## • MISSIONS DE SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE :

- Gestion des procédures de Règlement Sanitaire Départemental
- Gestion des procédures de péril sur les bâtiments et terrains

## • MISSIONS EN MATIÈRE DE COMMANDE PUBLIQUE :

- Rédaction d'avenants aux marchés
- Analyse et proposition de réponse en cas de recours et/ou demandes d'informations de candidats évincés
- Missions financières

# CHIFFRES CLÉS

**CONSULTATIONS JURIDIQUES**

**44** consultations nouvellement créées – dont **24** archivées.

**CONTENTIEUX**

**Contentieux administratif :**

**11** nouvelles affaires en 2022 au tribunal administratif : 6 en urbanisme dont 2 référés suspension, 1 en marché, 2 en responsabilité, 1 référé constat, 1 référé liberté.

**2** nouvelles affaires en 2022 devant la cour administrative d'appel de Marseille : 1 en travaux publics, 1 en police administrative.

Les chiffres sont stables par rapport à 2021 (12 nouvelles requêtes TA et 1 nouvelle requête CAA), mais moindres par rapport à 2020 (21 nouvelles requêtes).

**Contentieux civil :**

Aucune nouvelle affaire en 2022.

**RG**

**18** entrées en 2020, contre 16 en 2021.

RG constitués de 14 en urbanisme dont 1 en droit pénal de l'urbanisme, 3 en responsabilité, 1 en domaine public.

**PÉRILS**

**1** dossier de péril imminent (contre 2 en 2021), et 1 en ordinaire en 2021.

**RSD**

**14** nouveaux dossiers entrés en 2022.

# MISSIONS

- Cadrer et définir les règles d'utilisation du domaine public conformément aux réglementations en vigueur
- Rédiger les autorisations de certaines manifestations sur le domaine public
- Gestion des marchés de la ville (hebdomadaire, quotidien, marché nocturne estival)
- Suivre les dossiers d'autorisations d'occupation du domaine public, des taxis, des ventes exceptionnelles, des ventes aux déballages, concessions de plage, les antennes relais, etc…
- Gérer les autorisations des terrasses et étalages des commerçants sur le domaine public
- Assurer la perception des recettes liées à l'utilisation du domaine public et communal

# LES FAITS MARQUANTS

• Changement de nom de l'ancien service « Patrimoine », renommé en « Gestion du domaine public et communal »

## CHIFFRES CLÉS

**52** marchés hebdomadaires
**115** forains titulaires
**65** passagers en moyenne
**45** exposants sur le marché nocturne





# MISSIONS

• Suivi financier et administratif des marchés d'assurances
• Gestion des assurances du patrimoine immobilier, du parc automobile, de la flotte maritime, de la responsabilité civile et de la protection juridique
• Déclaration, gestion et suivi des sinistres
• Rédaction de courriers aux administrés et de délibérations pour indemnisations
• Participation aux expertises
• Établissement de bons de commandes
• Suivi financier et administratif du budget de la documentation
• Veille des besoins en documentation des services
• Archivage des dossiers clôturés
• Élaboration des budgets assurances et documentation

# LES FAITS MARQUANTS

• Réalisation d'auto diagnostic sur les thématiques de la santé et la sécurité au travail, les dommages aux biens et les risques routiers

## CHIFFRES CLÉS

**22** sinistres déclarés
**9** sinistres non déclarés
**19** sinistre clôturés
**12** sinistres en cours

# MISSIONS

• Définition des besoins de la Collectivité en accord avec le service gestionnaire;
• Vérification des pièces techniques du service gestionnaire (CCTP, BPU, DQE, DPGF...);
• Rédaction des pièces administratives du marché sur le logiciel Marcoweb et échanges avec le service gestionnaire pour déterminer la rédaction de certaines clauses techniques présentes dans le CCAP;
• Contrôle de la cohérence entre les clauses techniques et administratives des différentes pièces de marchés;
• Mise en ligne du marché sur la plate-forme AWS + différents JAL ou BOAMP/JOUE;
• Rédaction des réponses aux questions des candidats, pendant la procédure, en lien avec le service gestionnaire ou le maître d'œuvre;
• Convocation des élus aux CMAPA, CAO ou CDSP (ouverture et attribution);
• Téléchargement des différentes offres remises sur la plate-forme et envoi au service gestionnaire ou au maître d'œuvre pour analyse;
• Dès retour de l'analyse des offres, contrôle de la cohérence entre la notation des différents candidats et les commentaires afférents;
• Vérification des pièces administratives pour validation des candidatures et préparation des procès-verbaux d'ouverture ou d'attribution ainsi que des tableaux d'analyse des candidatures;
• Participation aux CMAPA, CAO ou CDSP;
• Rédaction des courriers de demande de régularisation des candidatures et des offres;
• Rédaction des lettres de rejet;
• Préparation du dossier "Préfecture" avant transmission à la DGS pour envoi au contrôle de légalité (marchés de plus de 215 000 € HT);
• Notification du marché par le biais de la plate-forme AWS;
• Rédaction des réponses aux demandes de motifs de rejet;
• Rédaction d'une fiche CIRIL marché avant transmission du marché notifié à la DAF;
• Rédaction des ordres de service démarrage, de suspension de délais, de notification de prix nouveaux, ...;
• Rédaction de bons de commandes "marchés";
• Vérification, signature et notification des déclarations de sous-traitance;
• Vérification des factures après transmission par le service gestionnaire;
• Relance des services pour obtention des pièces manquantes pour le règlement des factures (BL, bons de commande, ...);
• Rédaction des certificats de paiement;
• Rédaction des avenants et affermissement des tranches optionnelles;
• Suivi technique et financier des marchés quant aux délais et aux pénalités applicables.

# LES FAITS MARQUANTS

- Passation d'un important marché de travaux pour la réhabilitation du parking du 11 novembre.

# CHIFFRES CLÉS

**24** procédures adaptées traitées

**11** procédures formalisées traitées

**32** contrats traités

**10** appels à candidatures ou publicités préalables traités

# DIRECTION CULTURE/ ANIMATION/ COMMUNICATION

# 3 GRANDES MISSIONS

**LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE**

• Faire comprendre les institutions, leurs compétences, leur fonctionnement

• Animer la vie démocratique, les instances de concertation et de débat

• Assurer l'information interne des agents, contribuer au fonctionnement de l'administration

**LA COMMUNICATION DE L'ACTION PUBLIQUE**

• Rendre compte des politiques publiques, des décisions des élus et accompagner les projets

• Informer sur les services publics et sur les droits et prestations

• Éclairer les enjeux collectifs et chercher à faire évoluer les comportements

**L'INFORMATION D'INTÉRÊT LOCAL**

• Animer la vie locale, informer sur la vie associative, culturelle, sportive et soutenir les initiatives locales

• Promouvoir le territoire, contribuer au développement économique et touristique

• Valoriser l'identité locale, l'histoire, le patrimoine

# OUTILS

• **LES PUBLICATIONS :** magazine municipal, programmes, affiches, flyers, guides, invitations...

• **LES CAMPAGNES MÉDIAS :** affichage, mobilier urbain, insertions presse et web

• **LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE :** sites internet, réseaux sociaux, les panneaux interactifs, les newsletters

• **L'ÉVÉNEMENTIEL :** festivités, évènements, animations culturelles et sportives

• **LA CONCERTATION :** réunions publiques, comités de quartier, dispositifs participatifs

• **L'IDENTITÉ GRAPHIQUE :** logos, charte graphique, signalétique, habillages extérieurs (totem...)

• **LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES :** relations presse, relations publiques, relations internationales, partenariats et mécénats

# MOYENS HUMAINS

- Une responsable de service.
- Un graphiste
- Un community manager
- Un agent administratif en 100 % télétravail, parti en retraite en octobre 2022

# LES FAITS MARQUANTS

## MEILLEURE DIFFUSION DE L'INFORMATION

- Passage à 6 par an pour le magazine municipal
- Déclinaison de la brochure culturelle avec un flyer 3 volets, routé avec les magazines de janvier / février et septembre / octobre pour une meilleure diffusion de la programmation culturelle auprès des bandolais
- Création d'un nouveau support "guide de rentrée" qui permet de regrouper les informations aux parents (inscriptions, modalités de règlement...)

## ARRIVEE DU COMMUNITY MANAGER EN JANVIER

- Intégration réussie au sein de l'équipe, fluidification de l'information
- Sponsoring sur les réseaux sociaux
- Reprise en main de la page LinkedIn pour en faire un outil de valorisation de l'action communale auprès des autres professionnels (presse, collectivités, entreprises...)

# CHIFFRES CLÉS

**23 500** abonnés
à la page Facebook
(+2 063 en 1an)

**6 000** abonnés
à notre page Instagram
(+ 1 119 en 1an)

**174** abonnés
sur youtube
(+ 29 en 1an)

**520** visiteurs par jour sur le site

**27** vidéos produites en 2022

**6** n°/an du journal municipal

## MISE EN LIGNE DU NOUVEAU SITE INTERNET

- Nouveau design plus moderne et accessible
- Changement de technologie nous permettant d'être autonome en matière de gestion et d'évolutions techniques futures
- Création de nouvelles fonctionnalités : des plans interactifs permettant de recenser les points d'intérêts et les équipements de la commune, formulaire de signalement, avec photo et géolocalisation de l'usager permettant de signaler des dysfonctionnements sur la commune,
- Création d'un espace presse afin de permettre aux journalistes de trouver nos communiqués et ressources

## VALORISATION DU TERRITOIRE

- Organisation d'un concours photo participatif ayant donné lieu à une exposition en plein air (nombreuses retombées presse (VAR MATIN, BFM VAR...) et retour très positifs des participants

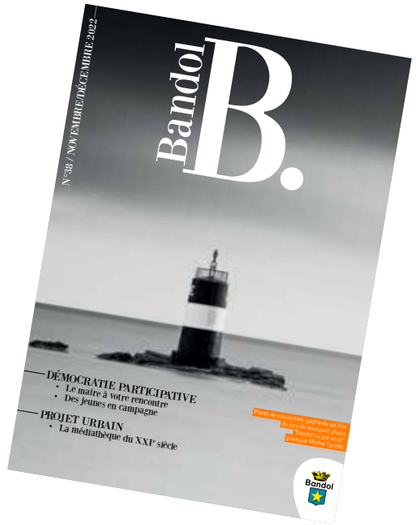

# LES PERSPECTIVES

**STABILISER L'ÉQUIPE**

Suite au départ en retraite d'un agent fin 2022, recrutement d'un(e) chargé(e) de communication en charge des relations presse, et de la communication (établissement des plans de com, suivi et relance des demandes des services, renforcement des relations presse et suivi administratif…) et pouvoir absorber les propositions faites par la responsable.

**DÉVELOPPER NOTRE PRÉSENCE MÉDIATIQUE**

- Travail à initier avec des influenceurs et blogueurs
- Partager les retombées via une revue de presse, partage d'articles sur nos réseaux sociaux pour engendrer de nouvelles demandes

**RENFORCER LA COMMUNICATION DÉMATÉRIALISÉE**

- Gestion de la e-réputation de la collectivité

**DÉVELOPPER LA COMMUNICATION INTERNE**

Création d'un outil interne type intranet afin d'améliorer la circulation de l'information, permettre un travail plus transversal, pallier à la dégradation du collectif lié au télétravail

**RENFORCER L'IMAGE DE LA VILLE**

Dispositif d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants dynamique et novateur

**RENFORCER L'IMPACT DE NOTRE AFFICHAGE EXTÉRIEUR**

- Convention avec le département pour afficher de manière pérenne sur 4 ronds points de la ville
- Renforcement des zones d'affichages en ville (Installation de panneaux d'affichage numérique sur le quai de Gaulle, conditionnée à la rédaction d'un Règlement Local de Publicité, trouver de nouvelles zones d'affichage …)





# MISSIONS

Le service Culture/Animation est composé de 7 agents, dont une chargée de développement culturel, un responsable technique, une médiatrice culturelle, 3 agents polyvalents et un régisseur technique.
Le service gère le Théâtre Jules Verne, la Galerie Ravaisou, la Maison Tholosan (maison des associations), le secrétariat de l'école de musique, ainsi que les jumelages de la commune, les cérémonies patriotiques et l'ensemble de l'activité événementielle.

# LES FAITS MARQUANTS

## ANIMATIONS

Reprises des animations dans un contexte sanitaire plus serein avec le déplacement du Printemps des Potiers en juin autour du lundi de pentecôte.

Nouveauté 2022 :

- Création d'un village italien sur le quai du port en mai avec la Chambre de Commerce Italienne pour la France à Marseille.
- Célébration du 30ème anniversaire de jumelage Bandol-Nettuno, en compagnie d'une délégation de notre ville sœur italienne.

Durant l'été, la commune a reconduit le concept des « Terrasses des Aoûtiennes » en installant 4 scènes de 25m² tout le long du quai de Gaulle, durant 10 jours. Tous les soirs, une programmation jazz/soul/funk était proposée sur chaque scène de 20h à 23h. Grand succès populaire, salué par l'ensemble des commerçants.
Retour très attendu du Festival « Les Aoûtiennes », en partenariat avec le Casino Partouche et le Groupe Nice Matin, avec cette année, le groupe Feu ! Chatterton, Les Gipsy Kings avec Tonino Baliardo, Michael Jones et une date supplémentaire avec le groupe régional Carré Blanc qui a revisité les classiques des années 80. Un très grand succès avec plus de 24 000

spectateurs sur 4 jours.

Dans le cadre des « entretiens du Sud », une rencontre exceptionnelle avec Francis Huster qui a donné un vibrant hommage à Molière sur la place de la Liberté. Les feux d'artifices ont pu se dérouler comme à l'accoutumée. Celui du 14 juillet dédié à Michel Berger à l'occasion de l'anniversaire de sa disparition et celui du 21 août a décliné le thème autour des grands classiques du cinéma.

Pour la rentrée, le traditionnel forum des associations a repris sa place, sans contraintes de jauges, sur le terrain de boule, autour du kiosque à musique. Les manifestations récurrentes se sont ensuite succédées avec le festival du Polar organisé par le Cercle des Auteurs Bandolais, puis le salon nautique organisé par le Kiwanis Club.

Les festivités de fin d'année se sont étalées sur tout le mois de décembre malgré de nombreuses intempéries.

Tous les week-ends, à compter du lancement des illuminations, la commune a proposé des déambulations féeriques avec le Noël de Nolkita, les Fées Bougies ou encore le Pachy Indian Christmas. La parade du Père Noël a connu également un beau succès sur son parcours dans les quartiers de la ville pour finir au kiosque à musique.

## THEATRE JULES VERNE

De nombreuses médiations culturelles ont été proposées pour les enfants des écoles.

Pas moins de 6 spectacles proposés (théâtre, danse, musique du monde) pour un montant de plus de 20 000€, vus par plus de 1000 enfants au sein de l'école élémentaire. Tous les spectacles ont été préparés en amont avec les équipes enseignantes à l'aide de dossiers pédagogiques et les représentations suivies d'échanges avec les artistes.

21 spectacles proposés pour la programmation 2022, avec plus de 5000 spectateurs !

A noter les succès du spectacle de Cristiana Réali en Simone Veil (250), Marc Jolivet (200), d'André Manoukian (350) et Noces de Rouille avec Ghyslaine Lesept (300), sans oublier le concert de Coeur de Pirate (300).

Pour l'année 2022, le budget de dépenses est d'environ 140 000€ (artistique, technique, sécurité…) pour un montant de recettes d'environ 32 000€ (billetterie).

Nous avons professionnalisé l'équipe avec l'intégration d'un régisseur général capable d'accompagner l'entretien et la maintenance de l'équipement. Nous allons étoffer davantage la programmation et notamment nos actions d'éducation artistique et culturelle, avec l'aide de partenaires institutionnels (Département, Région, Réseaux professionnels comme le Cercle du midi…).

## GALERIE RAVAISOU

Depuis 2017, la Galerie Ravaisou s'est affirmée comme un lieu de diffusion important en matière d'art contemporain dans le paysage culturel régional. En effet, la commune a construit une programmation ambitieuse dont l'objectif est de rendre accessible ces créations au plus grand nombre. Afin de sensibiliser au mieux chaque public, de nombreuses actions de médiations sont organisées avec tous les établissements scolaires et périscolaires de la commune.

A travers des actions de valorisation et de médiation perpétuelles, la Galerie Ravaisou gagne en visibilité et sa fréquentation ne cesse d'augmenter pour atteindre en 2022 près de 5 300 visiteurs sur 10 mois.

A noter le succès unanime des expositions monumentales sur le quai de Gaulle avec les artistes Héléna Krajewicz et Rob Rowland ainsi que Jean-Marie Fondacaro.

Nous avons également pu concrétiser le projet d'exposition de la collection départementale intitulée « le monde végétal ». L'exposition du Printemps des potiers a, de nouveau, proposé une exposition virtuelle sur www.galerie-ravaisou.com avec la proposition d'une visite en 3 dimensions, en complément de l'exposition dans la galerie Ravaisou.

## CHIFFRES CLÉS

Théâtre : **140 000€**
(budget de fonctionnement annuel)

**32 000€** de recettes.

**+ de 1000** enfants pour les médiations culturelles

**+ de 5000** spectateurs
Succès de Cristiana Réali, André Manoukian, Noces de Rouille, Coeur de pirate.

Animations : **280 000€**
(budget de fonctionnement annuel)

# CHIFFRES CLÉS

## TAUX DE REMPLISSAGE THÉÂTRE JULES VERNE

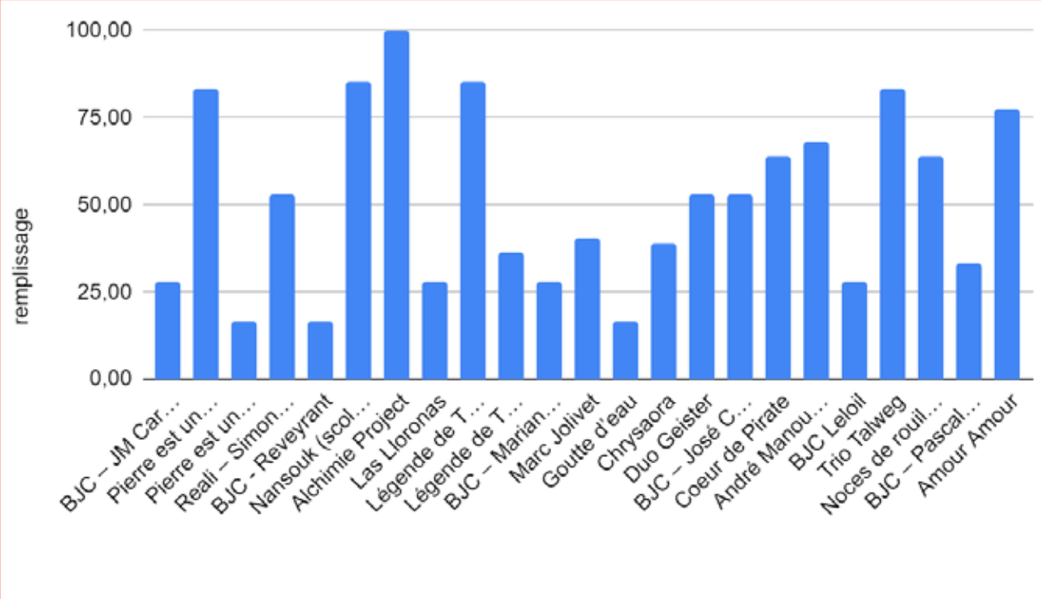


## DÉPENSES

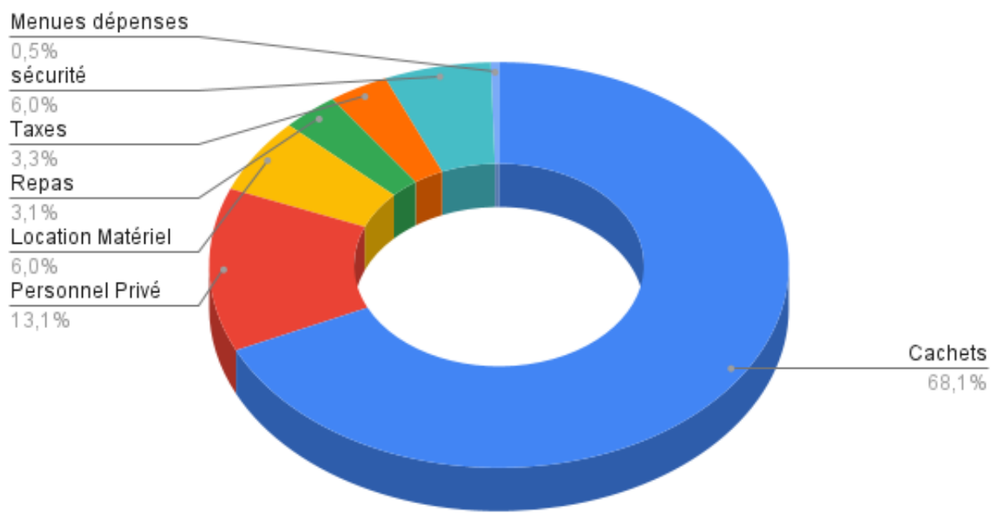


## RECETTES

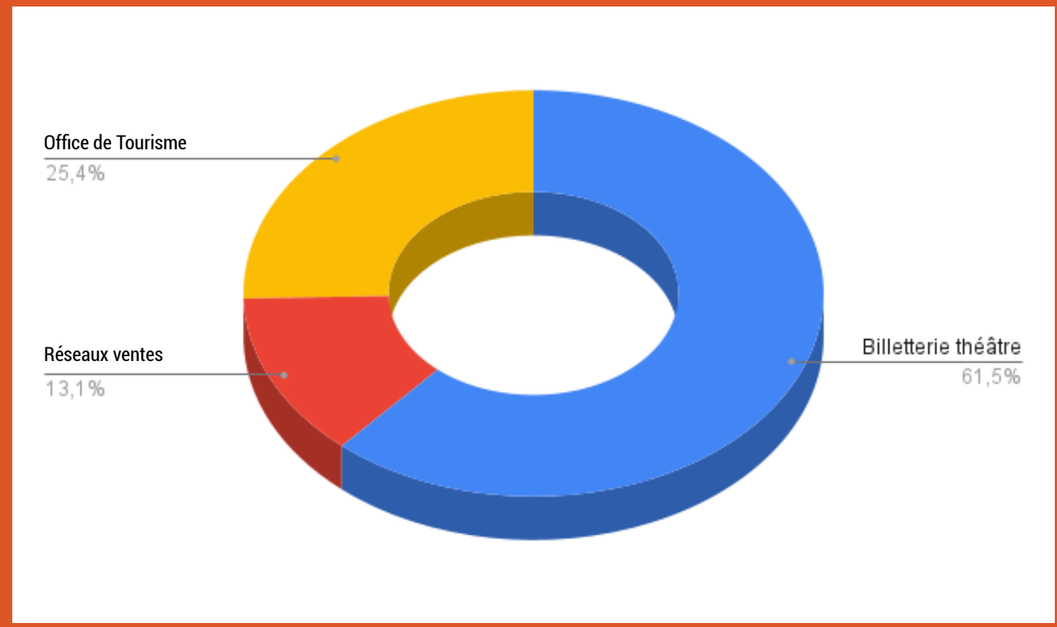


## ÉVOLUTION FRÉQUENTATION GALERIE RAVAISOU

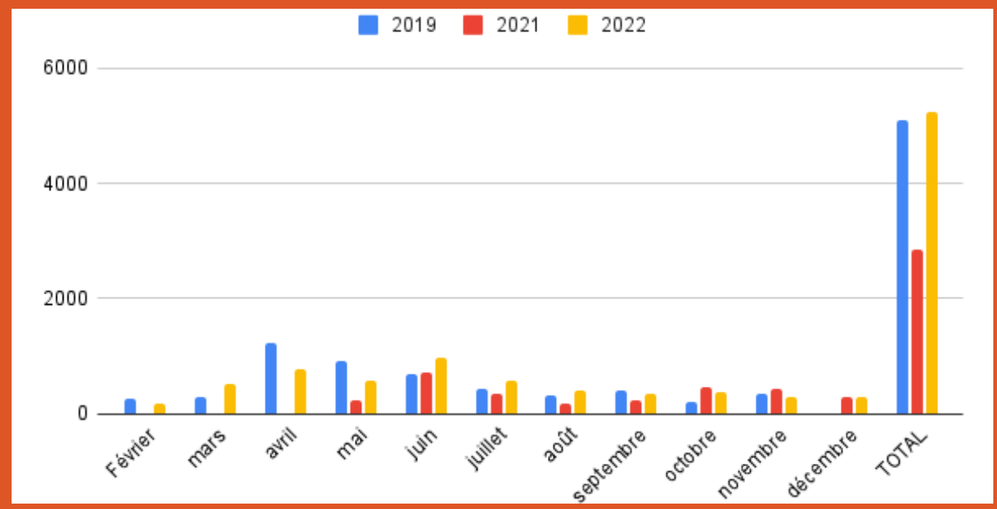

# MISSIONS

La médiathèque présente 2 univers qui cohabitent et font l'objet d'échanges intergénérationnels.
L'univers dit « adulte » de 600 m² se situe au rez-de-chaussée et propose :
- Un accueil personnalisé pour les recherches ou les animations en cours,
- Les nouveautés directement à l'entrée,
- Plus de 16 000 livres, romans, policiers, science fiction, biographies,
- Plus de 20 journaux et revues, 1 600 DVD et 300 CD musicaux
- De nombreux livres large vision et 160 CD lus pour nos adhérents malvoyants
- Un espace multimédia créé en juin 2018, de 50 m2
- Des animations tout au long de l'année.

La médiathèque de Bandol est ouverte au public :
Mardi : de 9 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00,
Mercredi : de 9 h 30 à 18 h 00,
Jeudi : de 15 h 00 à 18 h 00,
Vendredi : de 9 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00,
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30.

# LES FAITS MARQUANTS

En 2022 la médiathèque a ouvert 254 jours dans l'année.
Nous avons fait 28003 prêts et nous avons reçu 9949 visites adultes et 6901 visites jeunesse.
Pour les animations : Voir les tableaux ci-contre

## ACTIVITÉS ADULTES :

L'adhésion est de 12 euros, gratuit pour les enfants et les non imposables
Adultes / 25 animations pour 599 personnes

## ACTIVITÉS MULTIMÉDIA :

- Connexion wifi 1 h gratuite (pour les non adhérents puis 1.50 € 1/2h).
- Impressions et photocopies : 0,20 € par page A4 en noir et blanc.
- Accès postes informatiques. (Pc et Mac)
- Chaîne Hi-Fi avec casque audio.
- Télévision avec lecteur DVD.
- Scans et impressions des documents.
- Consultation de tablettes sur place
- Prêts de liseuses (3 semaines).

OFFRE NUMÉRIQUE :
- Transfert des Livres Numériques sur tablette ou liseuse.
- Cafeyn : 900 magazines de presse.
- Tout apprendre.com : code de la route, cours d'anglais, yoga …Philharmonie de Paris.

## ACTIVITÉS JEUNESSE :

Jeunesse animations adhérents : 55 animations pour 690 personnes
Jeunesse réception des scolaires pour le prêt d'ouvrages : 84 classes pour 1788 élèves et pour l'animation des maternelles : 37 classes pour 756 élèves

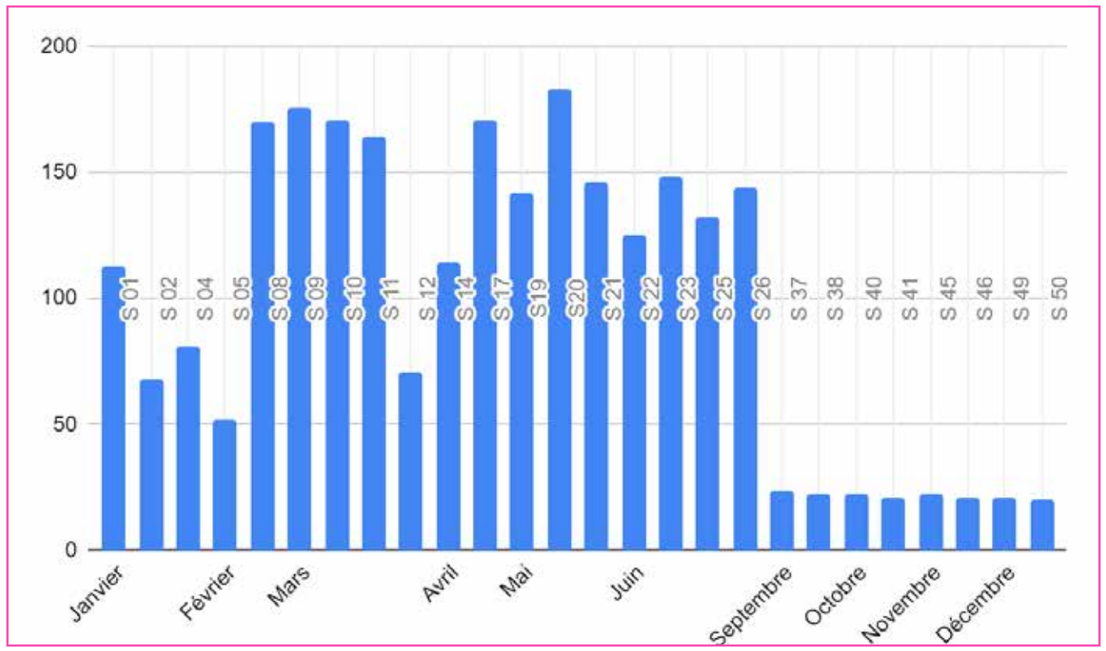

# LES PERSPECTIVES

La médiathèque de Bandol doit envisager son évolution afin de développer son attractivité auprès de la population et sur le territoire.

Nous disposons d'atouts indéniables comme notre Espace jeunesse "Pension Magali" avec une nouvelle implication auprès des publics scolaires, des collections variées et régulièrement renouvelées ainsi qu'un programme d'animations très riche.

Notre projet de réaménagement ne prévoit pas de modifier cet espace déjà très dynamique mais d'intégrer le public "Adolescent " avec les adultes.

Dans notre projet, nous avons pensé à un réaménagement complet de l'espace existant avec :

- Nouvelle Entrée de la Médiathèque (côté Mairie)
- Création d'un espace d'apprentissage et de rencontre encourageant les interactions, les échanges, les discussions, qui comportera des outils numériques ou collaboratifs, du mobilier permettant des postures variées, des cabines insonorisées pour s'isoler,
- Nouveaux postes d'accueil avec système RFID
- Adaptation des collections : Romans Ados, BD, Comics, Documentaires, revues…
- Espace Conférence.
- Espace Café.
- Espace multimédia avec poste d'accueil.
- Postes de travail, Scans et Impressions.
- Création d'un espace d'inspiration avec l'installation de réalité virtuelle.
- Espace jeux vidéo.
- Tablettes avec espaces dédiés.
- Fauteuil de son.
- Micro-Folies : Musée numérique (Une Micro-Folie est un équipement qui propose des contenus culturels ludiques et technologiques).

Véritable plateforme culturelle de proximité, ces activités sont à destination de tous les publics (familles, groupes scolaires, associations, etc.)

## CHIFFRES CLÉS

Dépenses Investissement
**50 000 €** (préparation du projet de rénovation)

Dépenses Fonctionnement
**31 500** € (Fournitures équipement livres, acquisition de documents, animations)

Recettes 2022 :
**7 005,44** euros

Près de **3 000** prêts

**10 000** visiteurs adultes

**7 000** visiteurs jeunesse





# MISSIONS

L'école municipale de musique de Bandol a pour objectif de mettre à la disposition du public un outil d'apprentissage, d'échanges et de rencontres autour de la musique.
Elle garantit un enseignement sérieux de la musique en gardant son aspect ludique et la notion de loisir, ce qui est généralement recherché dans les écoles de musique municipales.
Elle propose des cours d'instruments, de formation musicale (solfège), d'éveil musical pour les plus petits, des ateliers de musiques actuelles ainsi qu'une chorale adultes et une chorale enfants.
Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés, compétents et passionnés par le désir de transmettre et d'échanger autour de la musique.
Elle propose également des concerts, auditions publiques et interventions musicales en maisons de retraite où participent les élèves et leurs professeurs durant l'année scolaire.

L'école de musique est administrée par la ville de Bandol et dépend du Pôle Animation Culture Communication. Un agent est en charge de la gestion administrative de l'école.

## CHIFFRES CLÉS

**189** élèves inscrits à l'école de musique repartis comme suit

| | 2022/23 | 2021/22 | 2020/21 | 2019/20 | 2018/19 |
|---|---|---|---|---|---|
| piano | 52 | 59 | 56 | 50 | 52 |
| guitare | 29 | 25 | 31 | 23 | 27 |
| batterie | 27 | 17 | 14 | 20 | 21 |
| Mus actuelles | 18 | 16 | 13 | 19 | 15 |
| trompette | 12 | 10 | 10 | 13 | 11 |
| clarinette | 11 | 9 | 10 | 10 | 11 |
| flûte | 4 | 1 | 3 | 7 | 5 |
| saxophone | 18 | 5 | 5 | 6 | 3 |
| violon | 11 | 6 | 5 | 5 | 4 |
| Éveil musical | 20 | 23 | 7 | 15 | |

**70 %** des élèves habitent la commune de Bandol
**45 %** des élèves sont adultes (+ 18 ans)
**58 %** de filles

# LES PERSPECTIVES

L'école municipale de musique de Bandol est une école dynamique emmenée par une équipe pédagogique compétente et motivée. Les élèves sont accueillis dans un esprit de convivialité mais aussi de sérieux et de travail sans lesquels on ne peut progresser.
Elle doit être un lieu culturel important sur la commune de Bandol.

Les classes de saxophone, batterie, musiques actuelles et violon sont en nette progression, celles de piano, guitare, clarinette et trompette sont stable. La classe de flûte traversière reprend de la vigueur puisqu'elle compte cette année quatre élèves...
Des actions sont menées en collaboration avec les écoles maternelles et primaires de la ville afin de promouvoir notre école et ainsi donner le goût de la musique aux plus jeunes.
Un projet de concert à l'école est en réflexion mais n'a toujours pas abouti.

Une collaboration avec les autres écoles de musiques est aussi à l'étude.

## CHIFFRES CLÉS

DEPENSES 2022 **9 500€**

INVESTISSEMENTS 2022
Piano droit Yamaha : **5850 €**
Cymbales et accessoires : **533 €**
Clarinettino : **194 €**
4 pupitres : **155 €**
Récepteur Bluetooth : **84 €**

# DIRECTION EDUCATION JEUNESSE ET SPORT

# MISSIONS

- Organiser des loisirs éducatifs pour les enfants scolarisés de TPS au CM1 dans le respect de la législation des ACM et les protocoles sanitaires en vigueur, répondre à un besoin de garde des familles en périscolaire et extrascolaire, organiser et animer la pause méridienne des écoles maternelles et élémentaire.
- Participer à la coordination des actions enfance jeunesse, cohérence des projets sur la commune
- Proposer et faire vivre les actions Ville Amie des enfants-UNICEF sur le territoire
- Élaborer et écrire les projets pédagogiques en équipe à chaque période
- Axe important : La participation de l'enfant
- Les enfants sont acteurs de leur temps de loisirs, mise en place d' outils tels que les conseils d'enfants, forums, boîtes à idées, les bilans « smiley » en fin d'activité.
- Les enfants à partir de 5 ans sont porte parole de leur groupe et participent aux réunions bilans hebdomadaires de l'équipe d' animation à chaque période de vacances.
- Actions sur la citoyenneté et le civisme
- Accueillir et former les stagiaires de l'animation ou de l'éducation dans leur parcours de formation professionnelle

# LES FAITS MARQUANTS

## CRISE SANITAIRE

- A partir de fin mars et progressivement, l'équipe a travaillé à la réorganisation et l'accueil de l'après crise sanitaire.
- De nombreuses activités ont pu être à nouveau réalisées, les enfants ont pu vivre des moments de partage, d'échange, d'interaction entre différents groupes d'âge pendant les vacances, en périscolaire et pendant la pause méridienne.
- La municipalité et la DEJS avec le concours des structures jeunesse carré jeune et centre aéré ont mis en place la « guinguette des familles » offrant aux enfants et à leurs parents, la possibilité de jouer ensemble et fêter la fin de l'année scolaire le temps d'une soirée à l'école Octave Maurel
- Durant l'été, les soirées-spectacles sont revenues au centre de loisirs pleinement vécues par les enfants et leur famille.

## VILLE AMIE DES ENFANTS UNICEF ET SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE 2022

- Le centre, très investi sur les engagements, coordonne les actions au sein de la DEJS
- Journée de la solidarité
- Journée de la santé (travail avec le service des sports et structures jeunesse sur une manifestation annulée et reportée à cause de conditions météorologiques)
- Uniday « Journée sur la grande aventure des émotions »
- Journée de l'environnement : Sensibilisation-collecte des déchets-Jeux
- Journée de la paix : affichage colombes dans la ville, déambulation tous vêtus de blanc, chanson Anniversaire des droits de l'enfant - Manifestation dans la ville exposition-ateliers sur les droits Chanson écrite et chantée par les enfants « agis pour tes droits » , création des Cp-Ce1dans le cadre du projet départemental initié par les Francas, le groupe a obtenu le 1er prix de sa catégorie



- Création et mise en place du conseil des Jeunes des Cm1 au 5ème : élections des jeunes conseillers en Octobre et investiture à la mairie le 18 Novembre + planning de réunion de travail sur les commissions : développement durable et sport-loisirs.

## PROJETS ÉVEIL CULTUREL ET OUVERTURE SUR LE MONDE

- « La Grande Lessive » exposition internationale autour d'un même thème avec un cahier des charges 2 rendez-vous annuels – proposition aux écoles d'y participer
- Prix des liserons, rencontre départementale avec les illustrateurs et vote des enfants sur la thématique « Amitiés » lectures et ateliers autour de 3 ouvrages
- Exposition, rencontre, ateliers avec la galerie Ravaisou et la Pension Magali
- Semaine de la laïcité, ateliers, bandes dessinées

## FORMATION D'ANIMATEURS AVEC LES FRANCAS

- l'égalité filles/garçons
- éducation à la citoyenneté et aux droits de l'enfant, obtention du label en 2022
- expériences scientifiques
- éducation à l'Environnement vers un Développement Durable en accueil de loisirs, obtention du label chaque année depuis 2012, formation animateurs et activités, rencontres avec le public

## PAR LA CAF

- Formation Inclusion handicap en ALSH dispensée à l'ensemble des animateurs
- Formation de 2 animateurs surveillants de baignade
- L'ensemble de l'équipe est formé aux gestes de premiers secours et sauveteur du travail

# CHIFFRES CLÉS

**160** enfants inscrits à l'année

**Périscolaire du matin** **15** enfants inscrits à l'école Bois Maurin / **20** enfants au groupe scolaire Octave Maurel

**Périscolaire du soir** sur 2 lieux d'accueil
**40** enfants en moyenne à l'école Bois Maurin
**80** à **90** enfants en moyenne au centre de loisirs (-/+ 6 ans)
Soit **254** enfants inscrits à l'année en périscolaire matin et soir

**Mercredi**
**100** enfants accueillis en moyenne soit **189** enfants différents inscrits

**vacances d'hiver :** en moyenne 45 maternels/40 primaires (absences liées au virus) par jour

**vacances de printemps :** en moyenne **55** maternels/**55** primaires par jour
**191** enfants différents inscrits

**vacances de juillet :** en moyenne **70** maternels dont **45** à Bois Maurin / **70** primaires par jour
**257** enfants différents inscrits

Pour accueillir les enfants de moins de 6 ans en période estivale dans des conditions sanitaires optimales, l''ouverture de l'école Bois Maurin en ALSH s'est imposée en 2020. La fin des protocoles stricts n'a pas remis en cause cette ouverture qui a permis d'augmenter la capacité d'accueil des moins de six ans. Les listes d'attente sur les maternels sont résorbées.

Une réussite plébiscitée par les familles et les enfants et bien acceptée par les agents et enseignants de l'école Bois Maurin.

Le petit parc situé en face a pu être investi également. Il fait l'objet d'une étude de réaménagement, la parole est donnée aux parents d'élèves, aux enseignants de l'école Bois Maurin et au conseil des jeunes pour l'orientation et l'avancée du projet qui devrait voir le jour en 2023.

**vacances d'août :** en moyenne 50 maternels /60 primaires par jour

**260** enfants différents inscrits

baisse de fréquentation en fin de mois

**vacances d'automne :** en moyenne **55** maternels/**65** primaires par jour

**205** enfants différents inscrits

# LES PERSPECTIVES

- **Travail en partenariat, réflexion sur les actions communes municipales et écoles**
- **Facturation - Passage au quotient familial CAF en janvier 2023** : changement du mode de calcul des activités
- **Nouvelle organisation en 2023 : Guichet unique - faciliter les démarches des familles**

inscriptions en ligne/paiements régie unique : déploiement d'un nouveau logiciel performant

- **Réunion des groupes de travail au sein du comité de pilotage du PEDT**

- Nutrition – santé
- Réflexion sur l'aménagement des parcs et espaces verts
- Mobilité douce trottinettes, vélos

- **Plan d'action Ville amie des enfants** : feuille de route 2023

- conseil des jeunes, réunions plénières ou thématiques et actions
- ateliers en pause méridienne école élémentaire, jeux de rôle sur le harcèlement en mars
- les bonnes énergies sport et santé 15 avril avec ventes de cœur confectionnés par les enfants au profit de l'unicef
- Uniday fin mai
- semaine de l environnement en juin, sensibilisation et collecte des déchets
- journée de la paix 20 septembre
- journée internationale des droits de l'enfant 20 novembre

- **Projets culturels – prix des liserons, la grande lessive, les rencontres d'artistes et ateliers**
- **Organisation des évènements familles dans le parc, à l'école**
- **Projet intergénérationnel :** reprendre contact, créer du lien, activités régulières avec les aînés





# MISSIONS

Le service Bandol Jeunes est composé de plusieurs structures, ses missions principales sont

- Le centre « Carré Jeunes » pour le périscolaire :

Proche du collège et attenant au gymnase municipal c'est une structure moderne, éclairée par de larges baies vitrées d'une surface de 80 m2 qui est mise à la disposition des jeunes. Le « Carré Jeunes » est la structure idéale pour réunir les jeunes après les cours avant de se rendre à d'autres activités sportives ou culturelles. Il peut accueillir jusqu'à 30 jeunes de 10 à 14 ans par soir.

Ce service dispose de moyens humains, matériels et financiers : 5 agents titulaires permanents (un minibus partagé par les deux structures, toutes les infrastructures sportives de la ville (gymnases, parcs, terrain de football, de basket,...) et un budget de fonctionnement.

Le Carré jeunes a pour mission d'accueillir les CM2 et collégiens tous les jours après les cours ainsi que tous les mercredis. Des activités sportives, manuelles, culturelles et de loisirs y sont proposés ainsi que de l'aide aux devoirs deux fois par semaine.

Les animateurs interviennent aussi tous les jours à l'école primaire et au collège sur le temps méridien pour encadrer les jeunes et proposer des activités.

- Les centres « Espace Caroline Croso» et « Buffon » pour les vacances :

1. L'espace Caroline Croso est une structure de 250 m2, située sur la plage près de la SNB. Loft permettant aux jeunes de pratiquer une multitude d'activités et pouvant accueillir jusqu'à 60 enfants par jour l'été. Les jeunes de 10 à 12 ans y sont accueillis sur chaque période de de vacances scolaires.
2. Le centre de Buffon est une nouvelle structure d'environ 70 m2 créée en 2021 pour les « ado » de 13 à 17 ans qui surplombe un city parc (terrain de tennis, de basket, de volley et de foot). Ces deux structures sont ouvertes pour les vacances scolaires et proposent des plannings d'animations très variés et des projets annuels.

Le service Bandol Jeunes a pour mission principale d'accueillir tous les jeunes et de les accompagner dans leur développement de citoyens de demain.

# LES FAITS MARQUANTS

Une année particulière pour l'équipe Bandol jeunes, des départs et des arrivées. Une organisation plusieurs fois modifiée mais beaucoup d'énergie pour de nouveaux projets tels que :

- Le fonctionnement à deux structures dissociées durant les vacances scolaires
- Le lancement de « Buffon » structure dédiée aux 13/17 ans avec une augmentation de la fréquentation

- Obtention du label unicef « ville amie des enfants »
- Un bivouac « koh-Lanta » de 2 jours et 1 nuit pour 14 jeunes sur le plateau de Signes pour les 10/12 et un bivouac dans le Verdon pour 13/17
- L'inauguration de Buffon
- La fête des familles
- Accueil des jeunes de Wehr au moins d'août sur 6 jours
- Soirée familles halloween
- Séjour port aventura 3 jours, 2 nuits pour 36 jeunes de 10 à 17ans
- Participation au projet « La Grande Lessive »
- Projet « protection des animaux »
- Initiation et découverte de nouvelles activités sportives (terrestres et nautiques)
- Projet culinaire
- Activités manuelles et sportives sur la pause méridienne
- Tournois de jeux de société au collège
- Projet création de maquettes avec l'association l'AMMAC
- Création d'un Conseil des jeunes
- Participation aux journées thématiques Unicef (CIDE, journée de la paix, nettoyage des plages…
- Réouverture en septembre du plateau sportif collège sur la pause méridienne
- Participation au téléthon

# LES PERSPECTIVES

Le développement de notre structure Buffon est une priorité en essayant de fidéliser un maximum de jeunes pour pouvoir lancer des projets tels que :

- La réalisation complète d'un bivouac
- La mise en place d'actions citoyennes et environnementales
- La personnalisation de la structure
- Tournoi sportif
- Projet bien-être

Concernant le Carré Jeunes et l'espace Caroline Croso plusieurs projets sont prévus en plus de ceux déjà mis en place :

- Un mini séjour sportif
- Création d'un conseil municipal des jeunes
- Participation aux journées thématiques Unicef
- Partenariat avec l'association AMMAC
- Projet intergénérationnel
- Projet famille

Pour le service Bandol Jeunes, il est prévu de remettre en place la « carte pass », carte faite en partenariat avec les commerçants bandolais et qui permet à chaque jeune qui intègre la structure de bénéficier de réductions chez eux.

Il est aussi prévu de lancer le projet « BAFA », la mairie financerait le BAFA complet de trois jeunes bandolais et en contrepartie ils feraient leur stage pratique dans nos structures.

## CHIFFRES CLÉS

Entre **30** et **40** jeunes par jour durant les petites vacances scolaires

Entre **120** et **150** jeunes inscrits sur une période d'été

Entre **40**et **60** jeunes sur la pause méridienne au collège par jour

Entre **30** et **45** jeunes chaque soir en périscolaire

## 1/DESCRIPTIF DE L'EXISTANT :

38 associations sportives existent  et pratiquent au sein des différents établissements sportifs de la ville
Stade, salle de danse, locaux du stade, gymnase municipal, gymnase Raimu, skate parc, beach volley, tennis club, S.N.B, parc de Buffon.

## 2/TRAVAUX EFFECTUES :

### BEACH VOLLEY :

- Réparation de poteaux sur le  pourtours du terrain

### STADE :

- Entretien pelouse synthétique : décompactage
- Retrait  de l'excédent de gomme afin de limiter la propagation dans l'environnement
- Contrôle et homologation de l'éclairage du terrain de foot par la fédération
- Poteaux changés pour des raisons de sécurité en haut des tribunes
- Portail changé côté mer
- Portes toilette changées

### GYMNASE :

- Réparation buts de hand + tests en charge

### PARC DU CAPELAN  :

- Fournitures et pose d'équipements sportifs extérieurs au sein du parc

### PARC DE BUFFON :

- Nettoyage du support du terrain n°2 et l
- Traitement anti mousse courts 1 et 2
- Rinçage des courts

### SALLE DES JARDINS

- Chaudière changée



### GYMNASE RAIMU

- Etanchéité toiture en collaboration avec le département
- Remplacement du  sectionneur et disjonteur triphasé principal.

## 3/ ANIMATIONS SPORTIVES :

- Tournoi de beach-volley
- Tournoi P1000 PADEL
- Boum des C.M.2
- Cross du collège
- Bandol Classic
- 100 ans U.S.B.
- Open de tennis
- Forum des associations
- Pro-am body board
- Nombreuses régates organisées par la S.N.B
- Bandol classic de Noël
- Galas de la Gymnastique Rythmique
- Galas d'Etoiles de Rue
- Tournoi de judo et noël du judo

# MISSIONS

Le Multi-accueil de Bandol est une structure collective qui est ouverte de 08H00 à 18H00 du lundi au vendredi. Il accueille des enfants âgés de 18 mois à 3 ans.
Il a une capacité d'accueil modulable de :
18 enfants le matin entre 08H00 et 09H30
28 enfants entre 09H30 et 12H30
23 enfants entre 12H30 à 16H30
15 entre 16H30 et 18H00.

Les missions sont de veiller à la santé, la sécurité, le bien-être et le développement des enfants accueillis, mais aussi l'accompagnement des familles.
Le Multi-accueil doit donc répondre aux besoins des parents en terme de garde, qu'elle soit occasionnelle ou régulière et sans obligation de travail. Ils doivent pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale.

L'établissement doit permettre l'accueil d'urgence et travaille en partenariat avec la PMI mais aussi en réseau avec d'autres professionnels. Le Multi-accueil doit permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques et leur fournir un accueil individualisé.
L'accueil des familles est individualisé pour répondre à leurs besoins spécifiques et celui de leur enfant tout en créant la confiance nécessaire pour cheminer en toute sérénité.
La mission d'éducation permet à l'enfant de devenir autonome dans un environnement sécurisé. Une organisation pédagogique spécifique et un environnement adapté sont proposés afin de faciliter les expériences qui permettent d'expérimenter, de partager et de faire des choix.

# LES FAITS MARQUANTS

- 83 enfants inscrits en 2022.
- 2 fermetures administratives pour Covid : 1 en début d'année car enfants positifs et 1 en fin d'année car 7 agents sur 11 ont contracté la Covid 19.
- Départ d'1 agent administratif à mi-temps fin février.
- Retour d'1 agent à temps partiel en mars
- Remplacement de septembre à décembre 2022 d'une auxiliaire de puériculture en congé maternité et maladie depuis mai 2022.
- Formation analyse des pratiques professionnelles pour l'ensemble du personnel
- Remise à niveau Sauveteur secouriste du travail pour l'ensemble du personnel

Les évènements :
- Participation à La Grande Lessive en mars et en octobre 2022
- Carnaval des enfants le vendredi 8 avril
- Kermesse Les pirates le vendredi 10 juin
- Sorties à Zoa et à l'accrobranche de Six fours pour les petits.
- Mise en place d'ateliers parents /enfants
- Ateliers parents/enfants pour le Téléthon
- Réalisation d'un jardin avec les enfants pour la journée sur l'environnement
- Spectacle de Noël pour les petits au théâtre Jules Verne avec la compagnie Popatex le mercredi 7 décembre
- Réalisation de petits films sur la vie des enfants au sein du multi-accueil et destiné aux parents

# LES PERSPECTIVES

- Engagement de l'équipe dans la participation des parents avec la mise en place de cafés parents qui a débuté en janvier 2023.
- Réactualisation du projet d'établissement avec l'objectif d'intégrer l'environnement comme support d'exploration du vivant pour encourager la prise de conscience, une réponse adaptée aux émotions et développer la vigilance.
- Repenser l'utilisation et la place du visiophone. Le médecin de PMI en demande 1 de plus. Il faut, à défaut, donner le code aux parents quitte à le changer tous les 3 mois.
- Repenser l'étage en effectuant des travaux pour mieux accueillir les plus petits. Un dossier de subvention peut être envisagé pour obtenir une aide de la CAF. Application de l'arrêté du 31 août 2021 relatif à un référentiel national en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage.
- Prévoir un sas d'accueil indispensable à l'amélioration de l'accueil des petits et de leurs parents.

# MISSIONS

La crèche familiale est agréée pour l'accueil de 29 enfants et comprend un réseau d'assistantes maternelles qui accueillent à leur domicile de 2 à 4 enfants âgés de 2 mois à 4 ans.
La crèche familiale a pour mission d'accueillir dans les meilleures conditions de sécurité et d'épanouissement les enfants dont les parents souhaitent privilégier un mode de garde familial (chez une assistante maternelle) ainsi qu'une socialisation progressive au sein d'une petite collectivité.
Les assistantes maternelles de la crèche familiale, au nombre de 6, s'occupent personnellement des enfants qui leurs sont confiés, et sont aidés dans leur fonction par l'équipe de la crèche (une directrice puéricultrice et une auxiliaire de puériculture), ainsi que le concours du médecin pédiatre de l'établissement, pour tout ce qui relève du suivi médical, psychologique et éducatif des enfants.
Chaque semaine, les enfants accompagnés de leur assistante maternelle viennent participer à des activités au sein de la crèche.

## GESTION DE LA LISTE D'ATTENTE

L'inscription en liste d'attente est ouverte en priorité aux enfants dont les parents justifient d'un domicile sur la commune.
Chaque année, entre 10 et 15 places se libèrent, avec le départ des enfants pour l'école maternelle. L'attribution des places s'effectue en fonction de l'antériorité de la demande, mais également en prenant en compte d'autres paramètres qui ont leurs importances tels que l'âge des enfants pouvant être accueillis chez l'assistante maternelle et les horaires souhaités.
En 2022, pour un agrément de 29 places, seules 22 places sont pourvues en comptant les 2 places bloquées pour les remplacements.
La crèche familiale a la possibilité de recruter deux assistantes maternelles.
En plus de la crèche familiale, les familles ont la possibilité d'opter pour un accueil chez une assistante maternelle libérale. En 2022, elles sont au nombre de 11 (chiffre en baisse / 2021) sur Bandol et proposent une offre d'accueil de 37 places.

# LES FAITS MARQUANTS

Année toujours marquée par l'épidémie de COVID-19 qui entraîne une diminution de la possibilité d'accueil des enfants. C'est un total de 9 semaines qui ont été impactées par la Covid 19.
Les activités ont été maintenues malgré tout :
- Fête de fn d'année,
- Participation au Téléthon,
- Préparation de la lettre au Père Noël, pour la venue du lutin,
- Spectacle de Noël,
- Exposition des créations des enfants pour la journée des droits de l'enfant, journée de la Paix en lien avec l'UNICEF,
- Participation au concours des crèches provençales et attribution du 1er prix pour les crèches d'inspiration libre.

La constitution des groupes pour la venue des enfants sur la structure a été réduite à 2 assistantes maternelles afin d'éviter les brassages.

## MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Deux assistantes maternelles ont quitté la crèche fin 2021 entraînant de ce fait, une diminution des places d'accueil.

# LES PERSPECTIVES

Sur un agrément de 29 places, la crèche ne dispose que de 22 places dont 2 réservées aux dépannages. Le recrutement de 2 assistantes maternelles est souhaité.
Les assistantes maternelles libérales contactées en 2022 ne souhaitent pas pour le moment rejoindre la crèche familiale.

# CHIFFRES CLÉS

Fréquentation (en heures)

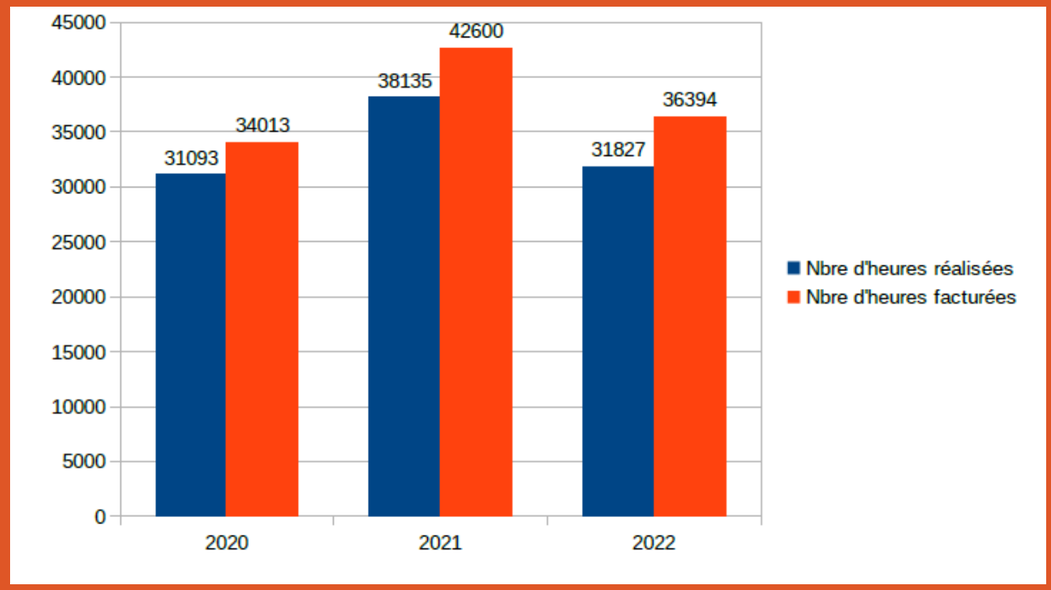

Nombre de familles accueillies / Nombre d'assistantes maternelles:

2020 : **48 / 8**

2021 : **53 / 7** (départ de deux AM en 2021)

2022 : **42 / 6**

Financement (sommes en €) de la crèche familiale :

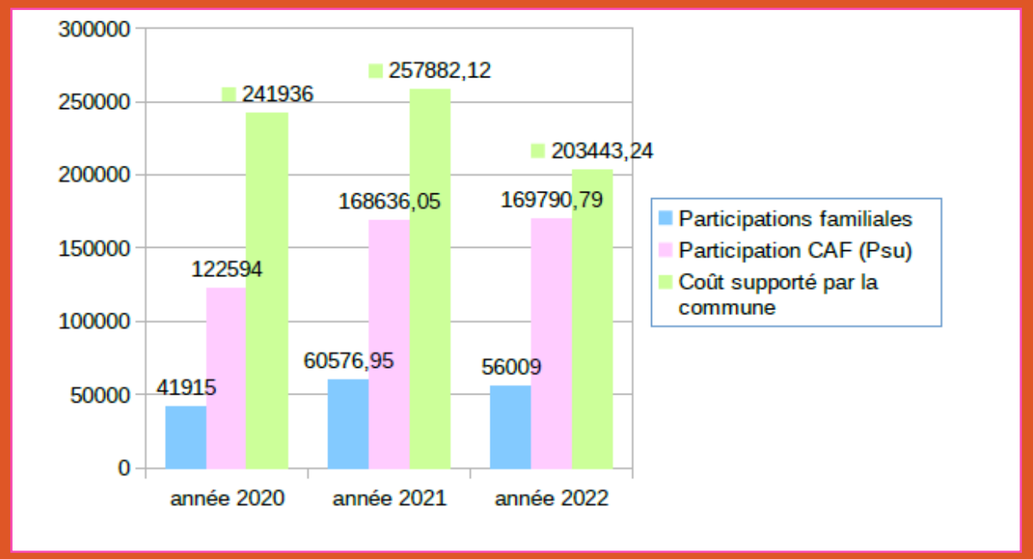


Budget de fonctionnement 2022 : **4600 €**

investissement 2022 : **1200 €**

## RESTAURATION SCOLAIRE

- Eco Certification , niveau 1 avec 33.96% de bio.
Labellisation depuis 2020.

- Élaboration des menus par les équipes.
Evolution sur la construction des menus, les équipes de production participent en groupes de travail sur le choix des menus qui ensuite est validé par une diététicienne.

- Nouvelle commission des menus avec les parents d'élèves des écoles.
Mise en place depuis la suppression de la caisse des écoles d'une commission des menus élargie avec la participation des parents d'élèves élus des trois écoles, ainsi que des enfants élus au conseil municipal des jeunes.

- Visite et prise de repas "avec les parents d'élèves".
Dans le cadre de la demande des parents, une visite du restaurant accompagnée de la prise d'un repas avec les enfants a été organisée.

# DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET DURABLE

La DDUD intervient dans la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable de la ville. Elle pilote la planification urbaine et spatiale, coordonne et supervise les projets urbains et les opérations d'envergure à l'échelle de la commune.

La direction comporte 4 services : l'Urbanisme, la Prévention, Sécurité et Accessibilité, la Fiscalité directe locale, la Régie des Parkings, auxquels s'ajoutent les compétences d'une chargée de mission en développement durable, aux missions transversales avec les autres directions.

# MISSIONS

- Planification urbaine (SCOT, PLU, PLH…)
- Droit des sols : réception et conseil au public, instruction des diverses autorisations des sols (déclaration préalable, permis de construire, de démolir), contrôle des constructions en cours dès réception des déclarations d'ouverture de chantier, constat des infractions et visites nécessaires à la délivrance des certificats de conformité, arrêts interruptifs de travaux, suivi des contentieux
- Affaires foncières : réception et gestion des déclarations d'intentions d'aliéner, renseignements et certificats d'urbanisme nécessaires aux transactions immobilières, acquisitions foncières dans le cadre de la mise en œuvre des Emplacements Réservés inscrits dans le PLU
- Production de logements : suivi des opérations privées de production de logements, gestion des opérations de renouvellement urbain en partenariat avec l'EPF Provence Alpes Côte d'Azur : acquisitions amiables, par voie de préemption ou par déclaration d'utilité publique, montage opérationnel et cessions
- Opération de ravalement des façades en centre ancien avec l'appui de la Soliha

# LES FAITS MARQUANTS

• POURSUITE DE LA RÉVISION DU PLU :

1ère réunion publique le 11 mars 2022 autour du diagnostic territorial au théâtre Jules Verne ;
2ème réunion publique autour du PADD le 7 octobre 2022 ;
Débat en conseil municipal du 21 octobre 2022 du PADD ;
Exposition de panneaux d'informations en suivant les étapes de la Révision ;

• MISE EN ŒUVRE DE PLAT'AU (DÉMATÉRIALISATION DES DÉPÔTS ET INSTRUCTIONS DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS) ;

• SCHÉMA DIRECTEUR DES CIRCULATIONS réalisé, assorti de fiches actions (zonage adapté à la commune ; circuit cyclable cohérent ; itinéraires de transports en commun optimisés ; organisation du stationnement rééquilibrée) à mettre en œuvre dans une temporalité à court, moyen et long termes ; premières amorces avec la CASSB pour l'amélioration des transports en commun ;

• ETUDES DE FAISABILITÉ RÉALISÉES :

1. sur l'entrée Est de ville : réaménagement des circulations douces, trottoirs et voie verte côté mer, espaces verts et équipements divers (éclairage, mobilier…) ; travaux programmés à la rentrée 2023 ;
2. du parking central à l'esplanade Deferrari : réaménagement des différents espaces composant le front de mer autour (parc de stationnement paysager sur le central ; parc paysager en lieu et place du stationnement Deferrari avec continuité des promenades piétonnes et cycles de la pointe vers le port ; étude du déplacement du stade aux Grands Ponts…) ;
3. pose de bornes électriques rechargeables sur le domaine public communal, en lien avec le Symielec et le réseau E-Born.

• TROIS OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION D'ENVERGURE ENGAGÉES :

1. Transformation de l'ancienne résidence Le Bosquet en logements par l'opérateur UNICIL, « les terrasses blanches » : suite à l'obtention d'un PC fin 2021, UNICIL a engagé les travaux de réhabilitation en vue de la création de 30 logements en Bail Réel Solidaire (livrés en avril 2023) et 46 LLS (livrés entre juin et octobre 2023). Parmi ces 46 LLS, 25 logements sont dédiés aux jeunes actifs (article 109 de la Loi Elan permettant aux jeunes de moins de 30 ans d'accéder au parc locatif social ; partenariat Ville/Unicil/Action Logement/Soliha) ;
2. Réunion des hôtels Ile Rousse et Beau Rivage : obtention en date du 20/09/2022 d'un PC portant sur la réhabilitation des 2 hôtels avec construction d'une passerelle reliant les 2 établissements au-dessus du boulevard Louis Lumière. 92 chambres d'hôtel sont projetées au global, avec de lourds travaux de transformation côté Beau Rivage.
3. « Renaissance Bendor » : vaste opération de revalorisation de l'île de Bendor. Obtention d'un PC en date du 14/09/2022 portant sur la transformation de l'ensemble des composants de l'île : bâtis, espaces verts, espaces publics…. L'île a été fermée au public à partir de novembre 2021, de manière à pourvoir engager les travaux de curage et désamiantage, suivis en 2022, après obtention du PC, des démolitions de plusieurs anciens bâtis. Les travaux devraient durer jusqu'à début 2026.

# LES PERSPECTIVES

• Révision du PLU : arrêt du PLU deuxième semestre 2023 en vue d'une enquête publique à la fin 2023/début 2024 et une approbation courant 2024
• Mise en œuvre des premières actions en matière de mobilité douce
• Accompagnement des travaux de réaménagement des travaux d'entrée Est de Ville en lien avec les Services Techniques
• Poursuite du partenariat avec l'EPF Provence Alpes Côte d'Azur sur les opérations de renouvellement urbain, notamment autour de l'ilot de la Poste et l'ilot Boileau. Après un permis de démolir obtenu courant 2022, l'EPF engagera la démolition de l'ancien Cinéma à la rentrée 2023 après des travaux de désamiantage et curage.

# CHIFFRES CLÉS

**Déclarations préalables : 213** dossiers déposés, 173 favorables & 40 défavorables

**Permis de construire : 71** dossiers déposés, 59 favorables, 10 refusés et 2 annulés

Les déclarations préalables accordées en 2022 correspondent principalement à **9** demandes de division, **90** demandes de travaux sur construction existante, **11** demandes de clôtures **63** demandes de pose de panneaux photovoltaïques..

Les permis de construire accordés en 2022 représentent la production de **39** logements répartis en :

- 27 logements individuels ;
- 12 logements collectifs.

A noter qu'aucun PC de construction ou réhabilitation d'un collectif comprenant du logement locatif social n'a été accordé en 2022.

Les Certificats d'urbanisme et Déclarations d'Intentions d'Aliéner traités :
Certificats d'urbanisme traités (simple et opérationnel) : **562**

**Nombre de DIA réceptionnées** : **393** (3 préemptions réalisées par l'EPF pour l'acquisition du foncier occupé actuellement par l'Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés Les Lauriers Roses, dont le déménagement dans les locaux neufs aux pieds de Katikias se fera courant été 2023. Préemptions réalisées en vue d'y développer une opération de logements en mixité sociale).

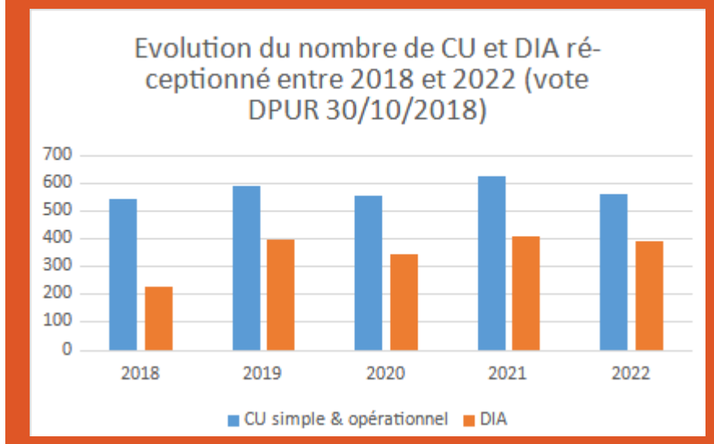


**Opérations de ravalement de façades en centre ancien :**
En février 2022, la commune de Bandol a renouvelé son partenariat avec la Soliha Var afin de poursuivre l'opération Façades du centre ancien initiée fin 2019 :

- Aide technique et architecturale gratuite par un architecte de la Soliha ;
- Aide financière de la commune sur les travaux de ravalement.

Ainsi, depuis le démarrage de cette opération, **40** ravalements ont pu faire l'objet d'une étude technique et **17** dossiers ont pu être présentés en conseil municipal pour octroi de subventions (en moyenne 20% d'aide sur les travaux éligibles) :





# MISSIONS

- Assurer la sécurité incendie dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) ; information et conseils auprès des maîtres d'ouvrage, des exploitants et des usagers ; conseil auprès des autorités investies de pouvoir de police
- Instruction des dossiers de demande de création, modification, aménagement des ERP ; coordination et suivi des commissions de sécurité et d'accessibilité ; conseils auprès des pétitionnaires ; examen des demandes de dérogation ; suivi des prescriptions
- Participation aux études et visites des commissions de sécurité ; analyse, animation des visites, rédaction de pré-rapport
- Suivi et contrôle des bâtiments communaux
- Suivi et gestion du budget du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF)

# LES FAITS MARQUANTS

• Modification et prolongation du dossier d'ADAP de 3 ans (Conseil Municipal du 25 novembre 2022, approuvé en suivant par la DDTM)

# CHIFFRES CLÉS

• **22** demandes d'Autorisations de travaux réceptionnées et instruites en 2022 (dont 13 sont liées au permis de construire de l'île de Bendor). Pour mémoire : 7 demandes en 2021 ; 11 en 2020 ; 12 en 2019 et 18 en 2018.
• **2** demandes de dérogation aux règles d'accessibilité
• **10** commissions de sécurité en visite périodique (dans les ERP privés/publics)
• **14** commissions de sécurité en séances plénières (dans les services de l'Etat)
• **6** commissions d'accessibilité en séances plénières (dans les services de l'Etat)

# MISSIONS

- Réception du public (renseignements sur le calcul des différentes taxes)
- Mise à jour des informations cadastrales et des changements d'adresse des propriétaires et locataires ; identification des constructions (attribution des numéros de voirie) et dénominations de voies ; vérification sélective des locaux
- Contrôle de l'état d'avancement des travaux relevant d'autorisations d'urbanisme (PC/DP)
- Traitement et exploitation de l'avis foncier du domaine privé de la commune
- Préparation de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

QU'EST-CE QUE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS ?
- Composée de 16 commissaires (8 titulaires, 8 suppléants), la CCID se réunit une fois par an à la demande des services fiscaux et sur convocation du Maire
- Son rôle : suit les changements affectant les propriétés bâties et non bâties, participe à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties, dresse la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens, formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés touchées par un changement d'affectation ou de consistance, informe l'administration

Pour mémoire, le mode de détermination des bases d'imposition fait intervenir, pour toutes taxes, la valeur locative cadastrale du local calculée à partir de sa réelle consistance (art. 324L à 324X de l'annexe III du CGI)

# LES FAITS MARQUANTS

• Maintien de l'ensemble des taux d'imposition :
Taxe foncière : 33,83%
Taxe foncière non bâtie : 58,79%
Taxe d'habitation : 11,94%

• Majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires (THRS) :
Augmentation du taux de 20% à 60%

• Adressage dans le cadre de la Loi 3DS :
Vérification (toujours en cours) des 306 voies de la commune dans le but de créer une Base d'Adresse Locale (BAL) pour alimenter la Base d'adresse Nationale (BAN).

# LES PERSPECTIVES

• Avant le 30 juin 2023, nécessité pour l'ensemble des propriétaires de biens immobiliers (personnes physiques et morales) de déclarer, via le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers », l'identité des occupants de leurs biens. En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants
• A compter du 1er janvier 2023, une nouvelle taxe sur les bureaux (TSB) est due dans les départements du 06, 13 et 83, qui concerne les locaux à usage de bureaux, locaux commerciaux, stockage et surface de stationnement. La déclaration et le paiement devront être effectués avant le 1er juillet 2023. Le produit de cette taxe est affecté à la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte D'Azur.

# CHIFFRES CLÉS

En 2022, décompte de 48 % de Résidences Principales et 52% de Résidences Secondaires, et produits suivants perçus par la commune :

· **10.5 M€** de Taxe Foncière bâti (dont 2.1 M€ M€ reversés à l'Etat pour compenser la perception de la part départementale), soit 8.4 M€ perçus

· **2.8 M€** de Taxe d'Habitation sur les Résidences principales et secondaires

· **1.5 M€** de Majoration de Taxe d'Habitation sur les Résidences secondaires

# MISSIONS

Dotée de la seule autonomie financière, la régie des parkings, gère 1055 places de stationnement réparties sur 5 sites en ouvrages clos (3 parkings aériens et 2 parkings souterrains). Ses principales missions sont :
- Accueil du public (7jrs/7jrs, 24h/24h)
- Collecte des fonds et recettes (y compris collecte des horodateurs sur voirie pour le compte de la commune ; 140 places payantes sur voiries)
- Entretien et maintenance des équipements, préventive et corrective
- Remplacement des pièces défectueuses et consommables

# LES FAITS MARQUANTS

• Modification de l'accès au parking Central avec la création d'un chenal d'entrée afin de libérer l'accès aux allées Pouyade et ses équipements (Capitainerie, aire de carénage, SNB, Douanes, Espace Caroline Crozot…)

• Réhabilitation des portiques de sécurité limitant la hauteur à 1m90 à l'entrée et sortie du parking du Stade

• Mise en place des Lecteurs de Plaque Minéralogique sur les 3 parcs de stationnement (Casino, Central et Stade), afin de fluidifier la circulation au niveau des entrées et sorties des parcs de stationnement

• Modification des tarifs de stationnement pour la haute saison

• Après mise en concurrence, choix des entreprises de travaux pour la réhabilitation du parking du 11 Novembre, fermé depuis l'incendie de janvier 2018. Préparation du chantier pour un démarrage effectif en janvier 2023.

# LES PERSPECTIVES

• Réouverture du parking souterrain du 11 Novembre 1918 suite aux travaux de réhabilitation, envisagée autour de l'été 2023
• Poursuite des investissements dans la pose de panneaux à caisson dynamique sur les principaux axes de circulation de la ville, afin d'informer les automobilistes des places de stationnement disponibles sur les différents parcs.

# CHIFFRES CLÉS

Les recettes de 2022, d'un montant global de **1.8 M€** (hors Horodateurs), dépassent les recettes de 2017 qui s'élevaient à 1.5 M€ avant la fermeture du parking du 11 Novembre en janvier 2018 suite à l'incendie, et la pandémie de Covid en 2020.
Cette évolution des recettes à la hausse est principalement due à l'actualisation des tarifs en saison estivale, et à une fréquentation redevenue régulière depuis l'année 2020 et la pandémie du Covid 19.

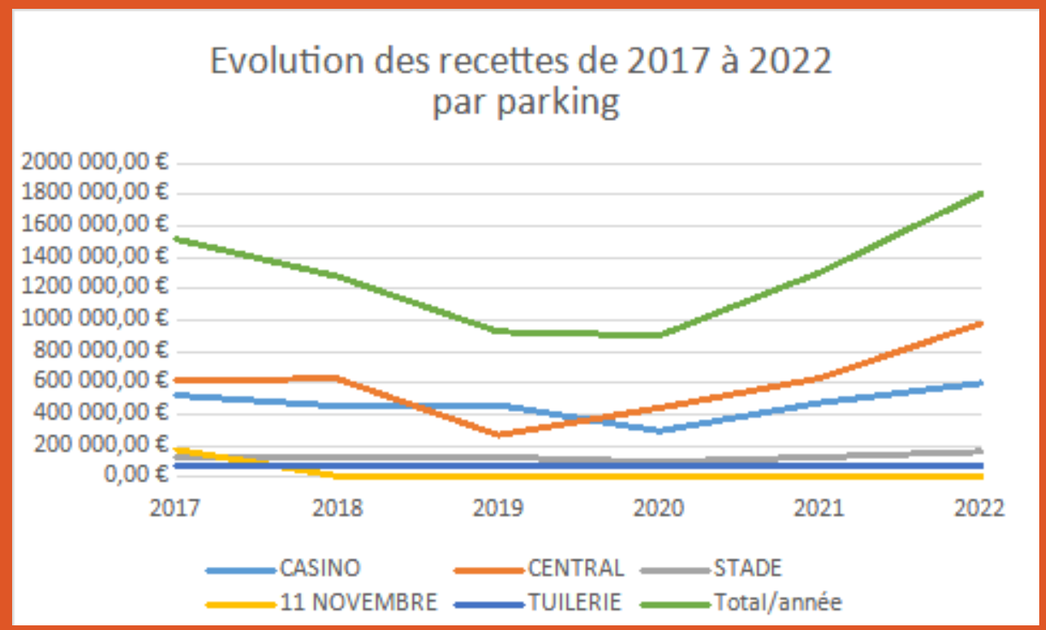

# DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

# MISSIONS

Direction opérationnelle par excellence, les services techniques constituent la phase action opérationnelle des grands projets de la municipalité.
Les services techniques sont chargés de l'entretien et de la maintenance du patrimoine ainsi que de l'exécution des travaux neufs, des missions d'études et des opérations.
Cela recouvre aussi bien l'évaluation des besoins (diagnostics) que l'élaboration des documents préparatoires tels que les devis, les appels d'offres, les suivis de chantiers, les contrôles des situations.
Missions également dans les secteurs de la voirie communale, l'éclairage public, les bâtiments communaux, l'entretien, la réhabilitation.
L'assainissement, la salubrité, le nettoyage des locaux communaux, la propreté urbaine, l'entretien des plages, audits et labellisations, analyses d'eau, re-profilage. Gestion des espaces verts.
Les missions d'intervention sur le domaine public, découlent le plus fréquemment de réclamations d'administrés dans les domaines les plus variés.

# LES PERSPECTIVES

En terme de travaux :

- Une deuxième phase de travaux de la voie douce permettra de continuer cette voie de la Réserve jusqu'à Sanary-sur-Mer. Par ailleurs, le principe de cette voie douce sera intégré, à plus long terme, dans le cadre d'un projet global de réaménagement du front de mer.
- La nouvelle voie douce située entre la réserve et la plage du Grand Vallat.
- Le square Bir Hakeim sera réaménagé afin de dégager un parvis avec vue mer depuis le quai Charles de Gaulle, de connecter la liaison douce, d'installer des espaces de repos et des stationnements vélos.
- Poursuivre toutes les démarches de structuration de la DST
- Nombreux projets ayant vocation à limiter les îlots de chaleur à l'échelle de la commune

En terme de ressources humaines :

- Arrivée d'un ingénieur territorial le 2 mai 2023
- Plusieurs départs à la retraite



# CHIFFRES CLÉS

## CHIFFRES CLÉS ET GRAPHIQUES

| 45 agents |
|---|
| Direction (1) / Responsables (4) |
| Espaces verts (7) |
| Voirie/Bâtiments/propreté urbaine/Nettoyage sanitaires (12) |
| Plages (4) |
| Magasin (1) |
| Animation technique (3) |
| Atelier Mécanique / Parc auto (2) |
| Administratif : secrétariat/standard/Marchés – Planification/Comptabilité (10) |
| Chargé de mission (1) |

| 6.238 K€ budget primitif ville |
|---|
| 3.543 K€ en investissement |
| 2.695 K€ en fonctionnement |

| 2.083 demandes d'interventions |
|---|
| 944 émises par les services internes |
| 1.139 émises par le service technique |

| Comptabilité quotidienne |
|---|
| 1 085 bons de commande |
| 2 300 factures |

| Un mandatement à hauteur de 5,674 K€ |
|---|
| Investissement : 2.599 K€ |
| Fonctionnement : 3.075 K€ |

## LES MARCHÉS LANCÉS EN 2022

| SERVICES | MARCHES | N° | TITULAIRES |
|---|---|---|---|
| VOIRIE | Mobilier urbain | 22_02_lot 1 | Mobilier urbain |
| | Signalisation verticale | 22_03_ lot 2 | Signature |
| | Fourniture et pose d'illuminations et de décorations pour les fêtes de fin d'année | 22_06_ lot 1 Location de décors lumineux | Blachere |
| | Fourniture et pose d'illuminations et de décorations pour les fêtes de fin d'année | 22_07_ lot 2 Travaux de connectique, de pose et dépose de décors lumineux | Provelec |
| ENVIRONNEMENT | Mission de maîtrise d'oeuvre en vue du réaménagement des circulations douces et espaces verts en entrée Est de ville | 22_05 | Groupement CITTA urbanisme et paysage Strada ingénierie |

## LES PRINCIPAUX TRAVAUX D'INVESTISSEMENT
## MANDATEMENT : 2 599 K€

**Mandaté : 2.599 K€**

| Antennes | Montants |
|---|---|
| VOIRIE | 1.040.897 |
| BÂTIMENT | 624.808 |
| DST | 12.074 |
| ILLUMINATIONS | 40.846 |
| GARAGE | 86.846 |
| MAGASIN | 31.687 |
| PLAGES | 135.845 |
| JARDINS | 49.264 |
| ANIMATION | 13.238 |
| FDM (Front de mer) | 22.212 |



# CHIFFRES CLÉS

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022
## MANDATEMENT : 3 075 K€

| Charges courantes | % | Montants |
|---|---|---|
| Nettoiement de la ville | 46,10 % | 1.417.768 € |
| Fluides (eau, électricité, gaz) | 22,76 % | 700.183 € |
| Nettoyage des locaux | 8,66 % | 266.317 € |
| Signalisation/travaux voirie | 2,26 % | 69.632 € |
| Illuminations | 3,02 % | 92.796 € |
| Contrat de maintenance des locaux | 1,00 % | 30.709 € |
| Plages (balisage, reprofilage, transport, mobilier) | 1,82 % | 56.117 € |
| Entretien bâtiments | 1,18 % | 36.365 € |
| Divers | 13,20 % | 405.847 € |

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

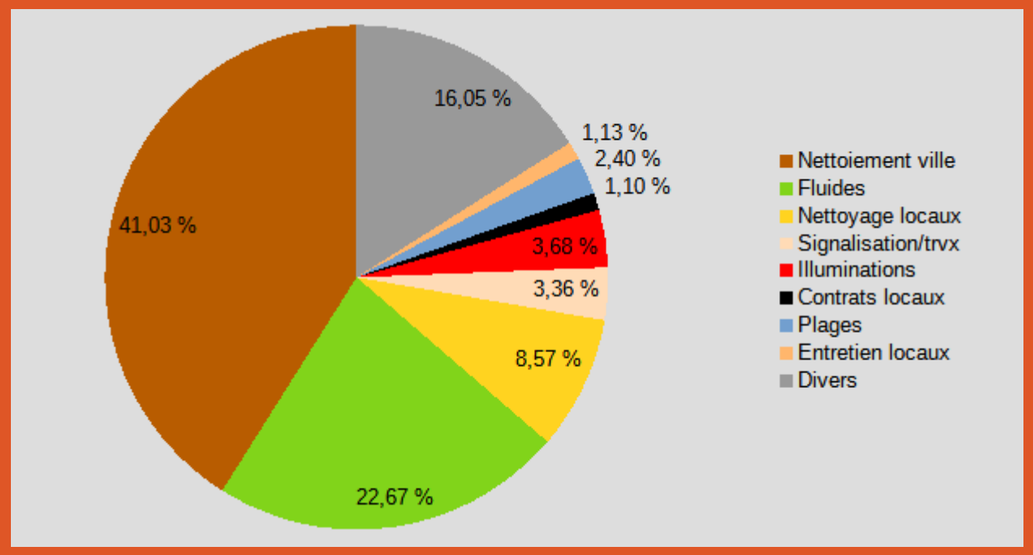

MONTANT DES DÉPENSES DIVERSES : 405.847 €

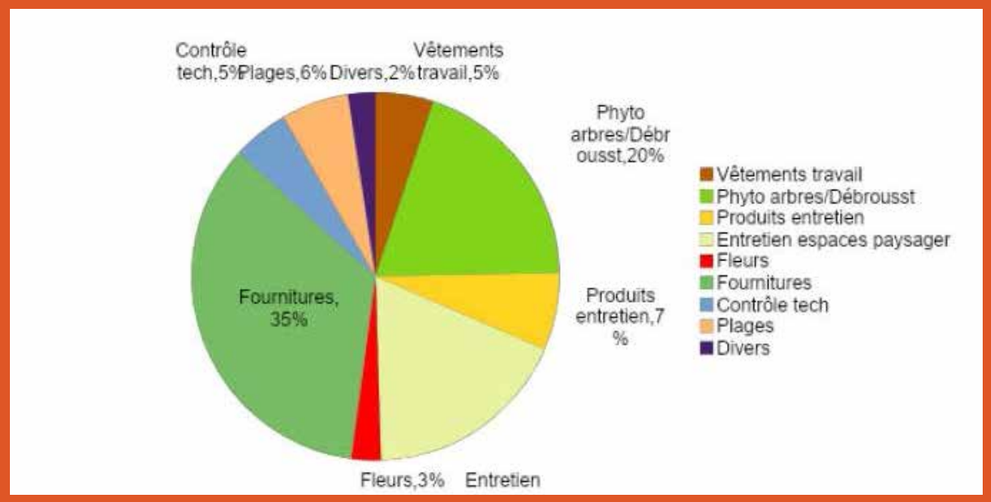


CONCLUSION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les 3 postes de dépenses les plus importants en 2022 sont :

1. Nettoiement de la ville
2. Les flux
3. Divers (Petit équipement et fournitures, pièces détachées véhicules, fournitures bâtiments, petit outillage...)

COMPARATIF 2019/2021/2022

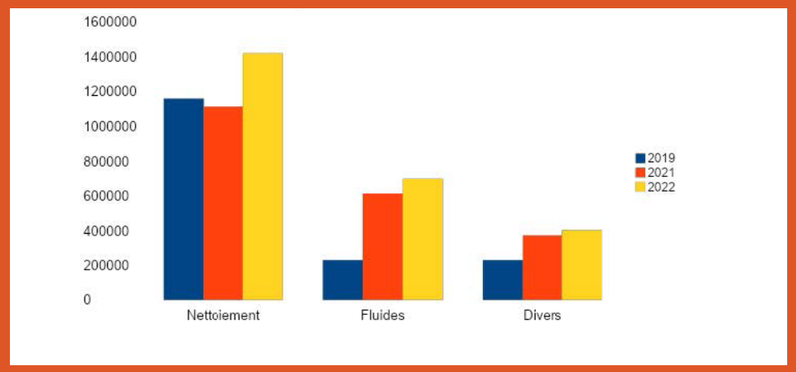


Le budget de fonctionnement 2022 est quasiment égal à celui de 2021 (+ 1,000 €)

1. Nettoiement 2021/2022 : + 27,4 % (304.956)
2. Fluides 2021/2022 : + 13,90 % (85.451)
3. Divers ( Petit équipement et fournitures, pièces détachées véhicules, fournitures bâtiments, petit outillage…) : + 13,55 % (48.433)



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

# MISSIONS

Missions obligatoires

• Réaliser une analyse des besoins sociaux

• Domicilier les personnes sans domicile fixe

• Monter les dossiers d'attribution des aides légales (aide sociale à l'hébergement, APA, RSA...)

• Tenir à jour le registre des personnes vulnérables dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde de la commune

Missions facultatives

• Mettre en œuvre une politique d'aides facultatives pour soutenir les personnes en situation de vulnérabilité

• Repérer la fragilité des personnes et mobiliser les professionnels correspondants

• Accompagner les personnes en recherche de logement social

• Travailler en partenariat avec la Préfecture en vue de l'attribution des logements sociaux

• Accueil des permanences des partenaires (CD83-SAPHIR)

• Gérer les services rattachés au CCAS (résidence autonomie, service d'aides à domicile) : suivi RH, gestion financière et comptable, prévention des risques, démarche qualité, travaux…

Missions de la résidence autonomie « Les Acacias »

• Etablissement d'hébergement pour personnes âgées autonomes : prise en charge non médicalisée 7/7 jours – 365 jours, en assurant des services qui luttent contre l'isolement et la perte d'autonomie : restauration, sécurité, activités et animations

Missions du service d'aide à domicile SAAD

• Service d'aide à domicile pour personnes âgées ou handicapées à domicile : prise en charge non médicalisée 5/7 jours, prestations de ménage, courses, aide au repas, aide administrative

Missions de la Maison France Service

• Aide administrative pour l'accès et le maintien aux droits

• Aide à l'utilisation des outils numériques

• Accueil des permanences des partenaires (CEDIS – AMIAGE)

# LES FAITS MARQUANTS

- Mise en oeuvre d'une traçabilité et d'une lisibilité des attributions de logements sociaux selon des critères de priorité déterminés par la Préfecture
- Mutualisation de l'accueil de la France Services et du CCAS
- Organisation d'ateliers de prévention de la perte d'autonomie à la résidence les Acacias en partenariat avec l'ASEPT
- Amélioration des conditions de travail des aides à domicile : mise en place du protocole horaire, prise en compte des frais kilométriques et du temps de déplacement
- Conventionnement OSCAR du service d'aide à domicile avec la Carsat du Sud Est
- Etude sur les exonérations des charges patronales pour le service d'aide à domicile

# LES PERSPECTIVES

- Réalisation de l'analyse des besoins sociaux pour orienter le pilotage de la politique sociale de la commune, et créer une dynamique de territoire
- Travail sur le conventionnement avec les bailleurs pour la gestion en flux des logements sociaux
- Célébrer la semaine bleue pour la reconnaissance des personnes âgées au début du mois d'octobre
- Mise en conformité réglementaire les établissements et services médico-sociaux selon le cadre de la loi de 2002
- Déploiement des logiciels métiers pour gérer le service d'aide à domicile et la résidence les Acacias
- Développer des actions intergénérationnelles et des sorties pour les résidents des Acacias afin d'ouvrir l'établissement sur l'extérieur
- Projet de travaux à la résidence des Acacias pour améliorer les conditions de vie des résidents

# CHIFFRES CLÉS

## ACTIVITÉ DU CCAS

- 442 personnes accueillies pour une demande à caractère sociale
- 475 entretiens individuels téléphonique
- 84 dossiers d'aides légales traités
- 180 dossiers d'APA traités
- 55 dossiers d'aides facultatives traités
- 12 dossiers d'aide à la cantine et 15 dossiers de demandes de prime pour les bacheliers
- 22 personnes domiciliées au CCAS
- 293 personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables déclenchées lors des alertes canicule
- 161 personnes bénéficiaires des colis de Noël, et 50 enfants bénéficiaires des chocolats de Noël
- 120 rendez-vous concernant des renseignements pour les personnes âgées
- 32 signalements de personnes vulnérables nécessitant une évaluation à domicile
- 7 signalements de logement insalubre nécessitant la mise en place d'une coordination des intervenants

## ACTIVITÉ LIÉE AU LOGEMENT

- 90 demandes de logement enregistrées concernant le logement
-
- 74 rendez-vous concernant le logement avec l'élue en charge de la délégation

### Bilan au 31/12/2022

- 524 demandeurs de logement social pour la commune de Bandol
- 3 demandeurs prioritaires reconnus DALO, domiciliés à Bandol
- 33 demandeurs prioritaires reconnus SYPLO, domiciliés à Bandol
- 393 logements sociaux dont 113 logements sociaux faisant partie du contingent communal

Pour l'année 2022, 41 attributions de logements sociaux sur la commune de Bandol dont :

• 70.73% pour des personnes habitantes déjà sur la commune

• 80.48% pour des personnes ayant un label prioritaire délivré par la Préfecture

### Activité administrative :

- 972 courriers reçus / 114 courriers envoyés
- 300 bons de commandes / 300 factures traitées

## ACTIVITÉ DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE :

- 121 bénéficiaires, 14 072 heures d'aide à domicile effectuées essentiellement pour des personnes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie
- 18 arrêts de prestations et 24 nouvelles prises en charge

### Activité administrative :

- 1082 Factures émises
- 1053 Paiements encaissés
- 6 Dossiers d'impayés

## ACTIVITÉ DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE :

- 25 personnes accompagnées durant leur séjour
- 3 nouveaux résidents
- 3 départs pour un établissement médicalisé
- Moyenne d'âge des résidents : 84 ans
- Durée moyenne de séjour : 2 ans et 10 mois

### Activité administrative :

- 512 Factures émises
- 509 Paiements encaissés
- 3 Dossiers d'impayés

## ACTIVITÉ DE LA MAISON FRANCE SERVICES :

2054 demandes concernant les thèmes suivants :

- 197 immatriculations de véhicule
- 176 demandes concernant les titres d'identité et de voyage
- 153 dossiers de retraite
- 86 demandes concernant les impôts
- 84 demandes de mise en relation avec la CAF (RSA, prime d'activité.)
- 114 demandes concernent l'accès à un ordinateur en libre-service
- Taux de satisfaction des usagers 93.7%

# OFFICE DE TOURISME

# RAPPORT ANNUEL 2022
## OFFICE DE TOURISME DE BANDOL

## PRÉSENTATION

**La structure**

L'Office de Tourisme est un EPIC (établissement public industriel et commercial) depuis 2017. Il est classé en Catégorie I, ce qui permet à la ville d'être Commune Touristique et Station Classée.

Son fonctionnement est régi par le code du tourisme et le code des collectivités territoriales.

Le statut de l'Epic relève du droit public pour sa création, son organisation, son contrôle, et pour sa comptabilité (M4).
Il est administré par un comité de direction qui se réunit au moins six fois par an composé de 5 élus (dont la présidente et la vice présidente) et de deux représentants des acteurs économiques.

L'activité de l'EPIC relève du droit privé pour le personnel, les relations fournisseurs, les relations clients, …

L'EPIC est la seule forme de gestion permettant à l'OT de se voir reverser automatiquement le produit de la taxe de séjour. C'est celle-ci qui compose en grande partie son budget complété par les différentes activités commerciales développées.

**35%**
**accueil**

**50%**
**missions**

**15%**
**évolution**

**L'équipe**

L'équipe est composée de 6 agents qualifiés et d'un directeur. Toute l'équipe, à l'exception du directeur, participe à l'accueil touristique, qu'il soit physique, téléphonique ou numérique. Chaque membre de l'équipe dispose de temps en "back office" afin de lui permettre de mener à bien les missions spécifiques qui lui sont confiées.

L'office de tourisme fonctionne sept jours sur sept (fermeture les 1er mai, 25 décembre et 1er janvier).

Chacun a la possibilité de consacrer une partie de son temps à des missions personnelles qui apportent un plus à la structure (nouveauté 2022).

**Mélanie Arragon**
Référent Taxe de séjour
Référent Classement
Régisseur principal
Gestion des meublés
Assistant numérique
Animateur événementiel

**Kelly Boyer**
Webmaster
Rédaction
Communication
Référent numérique
Coordinateur commerces
Animateur de territoire

**Célia Dejean**
Ass. administrative
Gestion Boutique
RH & comptabilité
Gestionnaire temps
Qualité suppléant
Référent stagiaires
Guide conférencier
oenologie

**Charlene Stingl**
Réseaux Sociaux
Salons
Croisières
Régie Suppléante
Jumelage

**Karl Molle**
Régisseur principal
Référent Qualité
Référent RGPD
Référent accueil
Suivi des labels

**Andie Noël**
Conseiller en séjour
Polyvalente en formation

# BILAN 2022 / PERSPECTIVE RA 2021

- internaliser le guide de l'hébergement avec édition personnalisée et sélective en fonction des centres d'intérêts

= **en cours ( abonnement à un outils numérique d'extraction de données )**

- aménager l'espace extérieur pour délocaliser, personnaliser l'accueil et développer les moments d'échange

= **fait durant toute l'année. Ces évolutions plaisent au public de tout âge.**

- élaborer une stratégie planifiée d'échanges avec les services municipaux pour la diffusion des informations auprès du public (en fonction de la demande)

= **toujours pas en place, nous devons rechercher les informations par nous même. Une demi-journée de présence en point d'accueil (mairie ou Office) permettrait une prise de conscience de la demande et l'importance de la circulation des informations.**

- mettre en place un pôle observatoire de l'offre des salons du tourisme européens afin de planifier les futurs déplacements

= **deux salons prévus en 2023 (Pays Bas et Allemagne). L'Office de Tourisme ne s'est jamais déplacé sur ces salons. Le coût est élevé et le retour peu quantifiable. Bilan en 2023 et prospection pour 2024 (ne pas tomber dans une routine ou un systématisme).**

- participer et proposer des solutions au niveau des instances (communautaire, départementale et régionale afin de mutualiser les actions et rationaliser les dépenses)

= **quelques réunions ont eu lieu en 2022 notamment au niveau de la Cassb avec qui l'interaction serait vraiment un plus. Plus d'échanges depuis juin.**

- créer un support promotionnel expérimental : document qualitatif conçu par l'équipe et les partenaires économiques

= **Fait. Bel accueil de ce document localement. Il sera distribué lors des salons.**

- poursuivre l'interactivité sur les réseaux sociaux pour étendre la portée des moments forts locaux

= **Jeux concours tout au long de l'année pour fidéliser et augmenter les followers. Partage systématique des publications de la ville par l'Office mais l'inverse ne se fait pas ou très peu.**

- mettre en place un pôle observatoire de l'offre promotionnelle afin de sélectionner les sollicitations en fonction de leur efficience

= **recherche et mis en avant numérique et orale de tous les événements aux alentours correspondant à des thématiques recherchées (Fêtes à thème, feu d'artifice, festivals, ...)**

- mettre en place un pôle recherche de subventions pour développer des actions innovantes et visibles

= **A faire notamment au niveau du bâtiment (solutions énergétique) et de la protection de l'environnement**

- formation pour le développement d'activités touristiques lucratives

= **agent formé en oenologie. Mise en place d'une activité découverte prévue pour les mois de mai juin et septembre octobre 2023**



- créations de supports saisonniers en quantité limitée

= **Fait pour chaque saison de l'année 2022 et mise à jour des documents pour 2023 (mise à jour en interne au plus près des propositions d'activités)**

- amorce de la mise en place de la régie publicitaire payante ou partenaire (participation directe ou contributive aux événements créés par l'Office)

= **Le partenariat est en place. La régie publicitaire ne l'est pas encore (la fédération des acteurs économique est un vaste chantier).**

- modification des horaires d'ouverture en basse saison : coupure entre 12h et 13h pour le repas et 13h et 14h pour du travail de groupe (interne et externe : préparation des animations d'accueil saisonnières, approche des langues étrangères, sensibilisation à l'utilisation des outils numériques de promotion, ...)

= **horaires mis en place et réajustés concernant le samedi et le dimanche (fermeture de 12h30 à 13h30).**

- Accueil thématique ;

> hebdomadaire sur les 9 semaines d'été
> saisonnier pour chaque période de vacances scolaires avec animations exclusives et originales

= **ce rythme a été tenu pour l'année 2022 et a rencontré l'adhésion du public. Il sera difficile à reproduire en 2023, notamment pour les vacances d'hiver. L'organisation d'un mois d'animation pour Noël a été énergivore et les imprévus successifs n'ont pas permis de dégager le temps nécessaire à l'organisation de cette période. Nous travaillons à l'élaboration d'un programme pour le reste de l'année. Certaines activités mériteraient d'être maintenue mais encadrées par les services municipaux compétents (activités sportives, animations vacances scolaires, animations de Noël)**

- accueil individuel personnalisé pour la mise en place et gestion du changement d'usage et du numéro d'enregistrement et suivi pour la taxe de séjour et le classement des particuliers

= **toute l'équipe s'est mobilisée pour pouvoir assister les hébergeurs dans leurs démarches administratives. Malgré cela, leur nombre étant important (970), il faudra sans doute encore une année pour que le second processus (changement usage) soit validé. La taxe additionnelle régionale, qui augment le tarif actuel sera un argument supplémentaire pour inciter au classement.**

- création d'un guide botanique des espèces présentes en ville en collaboration avec le service environnement

= **mis en place juste avant l'été, le guide botanique doit s'étoffer un peu (document contributif). la collaboration avec le service environnement aura lieu lors de l'édition du document nécessaire au renouvellement des Fleurs (VVF).**

- extension de la galerie éphémère extérieure aux créateurs locaux ou artistes en devenir

= **les panneaux extérieurs ont accueillis deux artistes amateurs sur deux périodes. Ils continuent à être le lieu d'expositions des photos des instagrameurs sur chaque saison (top 20 des photos du trimestre).**

- développement des soirées estivales animées : concours hebdomadaire de pétanque, pots de départ le vendredi soir, ouverture en nocturne les vendredis et samedi d'été.

= **les soirées du mercredi et vendredi ont rencontré un grand succès parfois même un peu trop (pétanque). Les ouvertures en nocturnes les vendredis et samedis devaient se faire en collaboration avec les commerçants (idée proposées suite à une réunion bilan de l'année écoulée). Il n'y a pas eu de suite donnée (manque de volonté ?)**

**54600**
**visiteurs**

**soit 150 personnes/ jour**

**1900**
**demandes d'information**

**1124**
**Hébergements déclarés**

**+48%**
**taxe de séjour**

# EVOLUTION DES MISSIONS

**La convention d'objectif a été renouvelée en septembre 2022. L' année 2022 est donc une année charnière, réordonnant les priorité des objectifs.**

### Renforcer l'autonomie financière de l'OT

> Augmentation de la taxe de séjour et la mise en place du changement d'usage et du numéro d'enregistrement en vue d'une augmentation des recettes.

> Suivi et contrôle de ces actions,

> Vente de produits commerciaux, notamment des séries limitées et de saison.

> Développement de l'offre de produits touristiques pour les individuels et les groupes.

>Mise en place d'une billetterie performante

### Rechercher l'excellence dans l'accueil du public

> Plan de formation pluriannuel,

> Formation "langage des signes" avec lexique spécifique et personnalisé,

> Gestion des situations conflictuelles,

>Édition de documents en interne (mise à jour continue) et adaptés selon les profils,

> Différenciation des postes d'accueil en fonction des demandes (Renseignements - Billetterie - Boutique - réclamations),

> Extensions des missions : commerces et promotion des commerces, animations, visites guidées,

> Evolution vers un "tiers-lieu" accueillant et utile,

> Développement touristique territorial "4 saisons".



**+28%**
**recettes**

**+ 5000€**
**billeterie directe actvités OT**

**+ 10 000€**
**boutique OT**

**+ 10 000€**
**Classements**

### Améliorer le développement touristique du territoire

> Maintien des classements et des labels,

> Mettre la protection de l'environnement au cœur de l'action de l'OT (limiter les impressions, sensibiliser au respect de la nature, mise en avant des déplacements sans véhicule),

> Renforcement de la collaboration entre les différents acteurs,

> Mise à jour de l'annuaire virtuel des partenaires économiques (APIDAE),

> Développement de l'œnotourisme.

### Promotion et communication de la politique touristique

> Priorité aux salons touristiques et opérations de marketing dans les pays européens,

> Instauration de partenariats avec les institutions départementales et régionales pour diminuer les coûts et augmenter l'impact (exemple : opération promotionnelle commune avec plusieurs villes du département du Var à destination de touristes italiens, suisses et allemands).

# FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

### Expérience d'animation sur chaque période de vacances

L'équipe est volontaire et motivée pour tenter de nouvelles expériences professionnelles situées hors de leur zone de confort. Bon retour du public, très demandeur d'animations tout au long de l'année.

### Mise en place du numéro d'enregistrement et du changement d'usage

Toute l'équipe s'est formée et informée sur le sujet afin de répondre au mieux aux demandes des usagers. La mise à jour de chaque hébergement prendra encore au moins une année.

### Départ d'un agent et remplacement de celui-ci

Monsieur Lambert a décidé de se lancer comme auto entrepreneur dans la conciergerie au mois de mai. Il a été remplacé par madame Noël en septembre. Ses missions ont été réparties entre les agents. Madame Noël, de par sa formation et son expérience professionnelle devrait pouvoir seconder sur plusieurs postes (site, réseaux sociaux, création graphique, mise en forme de documents). Elle assure l'accueil du lundi au vendredi.

### Client Mystère et marque Qualité

Renouvellement de la marque Qualité avec un taux de 93.22%.

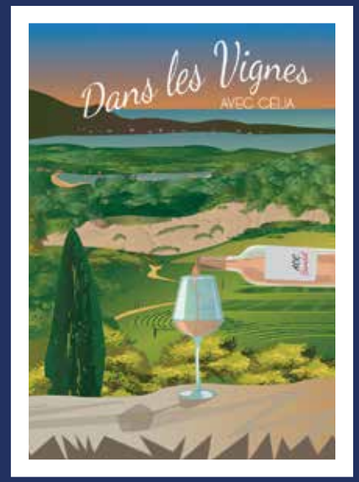


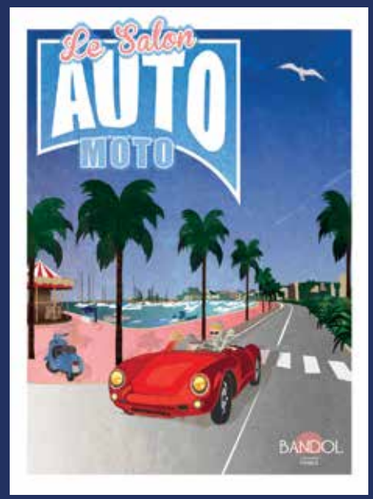

# PERSPECTIVES N+1

### Renforcer l'autonomie financière de l'OT

Développement d'activités payantes (visites guidées de domaines et des villages alentours)

Amorcer la régie publicitaire pour les commerçants (quand les écrans extérieurs seront en place.

Créer des événements lucratifs (location des chalets et d'espace public)

Création de la carte fidélité en partenariat avec les commerces

### Rechercher l'excellence dans l'accueil du public

Abonnement à un outil d'extraction de données imprimables avec tri préalable en fonction de la demande.

Activité de partage et de convivialité au sein de l'office de tourisme (amorcé en 2022).

Recenser tous événements ou lieux remarquables sur toute l'année pour promouvoir le tourisme 4 saisons.

### Améliorer le développement touristique du territoire

Finalisation des propositions de nouvelles lignes intra urbaines.

Prospection pour développer une ligne intracommunautaire avec les OT de la CASSB.

Réflexion sur des activités partagées (rallyes - jeu de piste)

Poursuite du tournage des vidéos patrimoine.

Promouvoir le slow tourisme pour protéger les lieux naturels

(Re) proposer des animations familiales festives -Thonade - Moules  Frites - lotos ... avec les associations

### Promotion et communication de la politique touristique

Collaborer aux événements et animations de la ville, de la communauté d'agglo, du département et de la région ainsi que ceux organisés avec les partenaires économiques.

Ouverture vers les pays étrangers avec un point d'entrée francophone dans quelques uns (principe de coopération et de visibilité).

# POLICE MUNICIPALE

# MISSIONS

• La police municipale est le principal service permettant au Maire d'exercer les pouvoirs de police définis par l'article L 2212-1 du Code général des collectivités territoriales : veiller à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune.
• La police municipale assure une surveillance de la voie publique, une sécurisation des entrées et sorties d'écoles, des missions en matière de prévention de la délinquance, des troubles à l'ordre public et de sécurité routière. Elle porte assistance à la population.
• Elle veille au respect de la réglementation relative au stationnement.
• Elle travaille en liens étroits avec les services municipaux mais également avec la police nationale, les pompiers, les bailleurs sociaux, les gestionnaires d'équipements sportifs, culturels et commerciaux.
• Elle accueille et gère le centre de supervision urbain (Accueil téléphonique, Vidéoprotection, poste de commandement radio).

# LES FAITS MARQUANTS

- Refonte des plannings et réorganisation du service
- Élargissement du parc de vidéo-protection
- Renforcement de la coordination avec la Police Nationale

# LES PERSPECTIVES

- Acquisition de pistolets à impulsions électriques
- Acquisition de caméras piétons
- Création d'une Brigade Nautique saisonnière
- Poursuite du déploiement de la vidéo-protection avec mise en place de caméra à lecture de plaques d'immatriculations
- Modernisation du matériel et du poste de police municipale

# CHIFFRES CLÉS

**95** utilisations du système de vidéo-protection pour des recherches ou enquêtes

**12** interpellations avec présentation au commissariat de police nationale

**90** contrôles routiers

**630** actes administratifs (arrêtes municipaux, rapports administratifs, attestations d'accueil,...)

**88** interventions sur des nuisances sonores